

L'ACTUALITÉ LOCALE

Opération Nez rouge
688-8080
entre 18h et 3h

Le brunch du rang 8 (fin)

♦ Manger de la viande est contre nature, disait donc l'électri- cien-animateur, parce que pour manger de la viande il faut tuer et que tuer, c'est contre nature.

J'ai deux frères qui ont expérimenté le végétarisme. Celui des deux qui a poussé l'affaire le plus avant — conférences, lectures, etc. —, m'a toujours dit : l'argument de la mort fait très mal avancer la cause végétarienne. D'abord, parce que couper une carotte, un chou-fleur, c'est également tuer quelque chose. Et ensuite parce que les animaux tuent pour vivre et que personne ne s'en scandalise. Sans compter qu'on aurait même un meilleur intestin à viande que le chien, par exemple : on en a 12 pieds de long, contre quatre seulement pour la bête; et la viande, justement, est quelque chose de beaucoup plus long à digérer que les légumes.



par **Alain BOUCHARD**

Mon frère aime beaucoup mieux l'argument suivant : le chien a de grandes canines pour bouffer la viande tandis que l'homme a des mains pour cueillir les fruits et les légumes.

Toujours est-il qu'à la Cité écologique, ce jour-là : tourte de carottes, tourte de millet, végé-pâtes, salades multiples — pois chiches, oignons, etc. — et un choix de desserts absolument délectant, allant du yogourt maison à la framboise jusqu'aux pets-de-soeur au miel naturel. Breuvage : H2O. Puis, à la fin, tisane, à la camomille je crois, excusez mon ignorance dans le domaine.

Trop cher, \$20 pour ça ? En ville, les brunchs les plus prétentieux coûtent autour de \$16-\$17. Je veux dire : Château Frontenac, Concorde, Hilton, etc. Et la même vieille parade mousseux-just d'orange finit vraiment par sonner creux. Au moins, à Ham-Nord, on nous dépayse un peu.

Vous vous demandez toujours où est situé Ham-Nord, après presque une chronique et demie ? A environ 25 kilomètres au sud de Victoriaville. Ham-Nord. Il fallait qu'encore une fois, l'ironie du sort se glisse quelque part : alimentation végétarienne à... Jambon-Nord.

Apocalypse

Nous étions environ 300 personnes, au grand brunch de l'ère du Verseau, en ce joyeux dimanche écologique. Ça se passait dans une grande salle éblouissante de blanc et de lumière, à l'étage d'un immense « bloc-appartements » déguisé en grange; à moins que ce ne soit une grange convertie en « bloc-appartements », et alors, c'eût vraiment été la plus grosse grange que j'eusse jamais vu de toute ma vie.

Sur les deux longs murs latéraux de la salle, au-dessus des lucarnes, se font face 24 tableaux géants de 24 vieillards à longue barbe blanche, assis chacun sur leur trône. On a parlé des vieillards de l'Apocalypse.

Et d'ailleurs, on parle beaucoup d'apocalypse, à la Cité écologique. D'Apocalypse en particulier. Et d'apocalypse en général.

« Si on veut éviter la grande catastrophe écologique mondiale... », qu'on nous dit notamment, avant de manger, « il faut faire ci, il faut faire ça ».

« Il faut notamment écouter les enfants, leur redonner leur place ». Et là, on nous fait justement entendre la chorale des enfants — rien que des filles, ce jour-là —, qui nous chante : paix, harmonie, amour. Peut-on franchement être contre ça ?

Mon voisin Ubald m'a dit, au sujet des enfants : ils viennent souvent nous voir et nous parler, sur le chantier; j'ai jamais vu des enfants polis comme ça.

Mélange de pensionnat des années 50, de commune des années 70 et de renouveau chrétien des années 80 ? Plus d'une espèce de futurologie des affaires des années 90 ? Parce qu'on nous parle beaucoup d'investissement et d'administration, aussi, à la Cité écologique du rang 8.

Les boss de la Cité nous jurent qu'ils ne font partie d'aucune secte connue. D'aucune religion connue. Si on les laissait faire, ils seraient probablement capables de nous dire qu'ils sont en train de tout réinventer. Et pourtant, ils empruntent plein de trucs à gauche et à droite. Comme donner la parole aux enfants : c'est le gros gadget de l'heure, dans la société conformiste. Et comme le salut-Roger-moi-c'est-Marcel : le vieux tutoiement systématique des A.A., des Chevaliers de Colomb et des joueurs de quilles.

Il y a probablement un peu des deux. Un peu de vieux, un peu de neuf.

Ces boss-là prennent leur brunch à une espèce de table d'honneur, au bout de la salle. Ils boivent leur eau dans de grandes coupes stylisées, plutôt que dans les mêmes tasses que tout le monde.

Puis lavent leur vaisselle, dans un plat de plastique, sur le bout de la table, comme tout le monde.

Cherchez l'erreur. ♦



De gauche à droite, M. Maurice Livernois, descendant des photographes Livernois, M. Michel Lessard, le maire Jean Pelletier, M. Victor Livernois, également descendant des photographes Livernois et M. Raoul Hunter.

Triple événement

Le maire de Québec, M. Jean Pelletier, a présidé, hier soir, au Centre d'interprétation de la vie urbaine de Québec à trois événements : l'ouverture officielle du local de la Société historique de Québec en son année cinquantenaire, le dévoilement d'une plaque illustrant trois générations de photographes Livernois et l'exposition de M. Eugène Kedl sur l'hiver à Québec. L'année qui se termine a été celle des photographes Livernois, initiative de l'historien Michel Lessard, auteur d'un livre sur le sujet et premier responsable des cinq expositions qui se sont tenues à Québec de mai à octobre. Le haut-relief représente trois générations de ces photographes, Jules-Isaïe Benoit dit Livernois, fondateur de la maison du même nom, sa femme Elise L'Heureux, leur fils Jules-Ernest et leur petit-fils Jules. Le haut-relief en bronze est l'oeuvre du sculpteur Raoul Hunter et sera installé dès demain sur un des murs extérieurs de la maison Livernois de la côte de la Fabrique, maison aujourd'hui occupée par le réputé restaurant Serge Bruyère. Un texte bilingue accompagne les personnages.

Message à la Commission de la représentation électorale «Ne touchez pas à la Beauce»

♦ LÉVIS - C'est comme si les Beaucerons étaient déportés au Liban. Le tollé général provoqué par le réaménagement de la carte électorale est parvenu aux oreilles de la Commission de la représentation électorale qui siègeait, lundi, à Lévis, pour entendre les doléances de la Rive-Sud sur la proposition de délimitation des circonscriptions électorales.

par Gilbert LEDUC

De vive voix, les porte-parole beaucerons sont venus dire aux commissaires de ne pas toucher à la Beauce.

Dans son rapport préliminaire, la commission tente de solutionner le cas du comté de Beauce-Nord, où le nombre d'électeurs (45 646) est déjà très élevé et progresse rapidement. On cherche également à renflouer la circonscription de Mégantic-Compton qui, avec ses 28 257 électeurs, vit le phénomène contraire. A ces problèmes, la commission suggère une redélimitation, dont les répercussions s'étendent aux limites des circonscriptions de Bellechasse et de Beauce-Sud.

D'abord, on propose de rayer de Beauce-Sud, les 5 484 électeurs de Saint-Benoît, Saint-Prospère, Sainte-Aurèle, Saint-Zacharie, village et paroisse pour les renvoyer du côté de Bellechasse, qui regroupera dorénavant 35 411 électeurs.

Pour sa part, Mégantic-Compton pourrait accueillir 2 130 nouveaux électeurs provenant également de Beauce-Sud et plus particulièrement de Courcelles, Gayhurst, Risborough, Saint-Ludger et Saint-Robert-Bellarmin.

En «échange» la circonscription de Beauce-Sud recevrait une douzaine de municipalités de Beauce-Nord, dont Saint-Joseph et Beauceville, pour faire grimper de 38 225 à 42 080 son nombre d'électeurs. De son côté, Beauce-Nord, qui après avoir cédé 11 469 électeurs à Beauce-Sud, passerait à 34 177 électeurs et conserverait sous son aile Saint-Jean-Chrysostome, Pintendre, Saint-Etienne, Breakeyville, Saint-Henri et Saint-Lambert, des entités non beaucerons, qui s'identifient

davantage avec le comté de Lévis ou encore avec la circonscription tant souhaitée sur le territoire des Chutes-de-la-Chaudière.

Injustice sociale

À la sortie de ces propositions, en septembre dernier, la Beauce a vivement réagi et a commencé à fourbir ses armes en vue des audiences publiques de la commission.

Sur les 21 organismes qui ont défilé devant la commission, 17 provenaient de la Beauce, dont des porte-parole des MRC Beauce-Sartigan, Nouvelle-Beauce et Robert-Cliche et des municipalités de Saint-Benoît, Saint-Prospère, Sainte-Marie, Courcelles, Saint-Robert-Bellarmin, Saint-Ludger, Risborough et Saint-Zacharie, village et paroisse. D'ailleurs, tout Saint-Zacharie s'est amené à Lévis : la Caisse populaire, l'Action solidarité, le Cercle des fermières, le Conseil paroissial de pastoralité et le Comité de la Cuisine, un organisme qui sert des repas aux personnes âgées.

Unaniment, ils ont proclamé leur appartenance à la Beauce et le

désir de rester attachés à la Beauce et d'être représentés à l'Assemblée nationale par un député de la Beauce.

Un passage de la requête présentée par un groupe de citoyens de Saint-Benoît dénonce la délimitation proposée, qu'elle qualifie « d'injustice sociale ». « Tourner le dos à la Beauce, c'est pour nous, trahir notre culture, notre patrimoine. C'est se renier soi-même. C'est piétiner 250 ans d'histoire. C'est tuer notre esprit de patriotisme. C'est accepter de perdre son identité. C'est freiner l'élan vers une évolution meilleure ».

Rappelant que l'attachement de Saint-Robert-Bellarmin au comté de Beauce-Sud est basé sur des motifs d'ordre historique, géographique, économique, social et religieux, le maire de cette municipalité, M. Michel Poulin, souligne que c'est aussi une affaire de coeur. « Nous éprou-

vons toujours une certaine fierté à nous prévaloir de notre titre de Beauceron; et nous serions amèrement déçus, si, en appliquant la loi électorale de façon rigide, la Commission de la représentation électorale nous excluait de cette grande famille de la Beauce », indique M. Poulin.

Le président de la commission, Me Pierre-F. Côté, s'est montré très réceptif à la cause des Beaucerons, dont il a publiquement souligné le remarquable attachement à leur coin de pays. Il a précisé que la commission étudiera avec soin toutes les interventions qui lui ont été faites.

La commission poursuivra sa tournée dans la région de Québec, le 18 janvier, alors qu'elle entendra les représentants de la Rive-Nord. Le rapport final devrait être déposé à la mi-mars et sera suivi d'un débat de cinq heures à l'Assemblée nationale. ♦

Retrouvailles des familles Gourde et Gourgues

♦ SAINT-ISIDORE - Les membres des familles Gourde et Gourgues se réuniront à Saint-Isidore de Beauce-Nord, le dimanche 1er mai 1988. Ces retrouvailles débiteront par une messe et un repas suivis de diverses activités. L'histoire raconte, a déclaré au SOLEIL, M. Gaston Gourde, que les Gourgues sont originaires de la France. Toutefois, pour d'aucuns, leur nom devait se modifier plus tard à l'investigation d'un curé qui préférait l'orthographe en Gourde. Au Québec, les Gourde-Gourgues sont disséminés sur la rive sud, notamment à Saint-Vallier, Saint-Isidore, Saint-Benoît, Saint-Narcisse, Sainte-Germaine et Thetford-Mines. Pour compléter la liste de chacune des familles et les recherches sur leurs origines, les membres des familles Gourde et Gourgues sont invités à communiquer le plus tôt possible avec l'un des organisateurs de ces retrouvailles : Gaston Gourde (418) 882-6232, Clément Gourde (418) 658-9432, ou Roland Gourde (418) 882-5169. ♦

Protéines
Vitamines • Minéraux
Vita-Bar • Céréales

EN HARMONIE AVEC LA NATURE
Que manquer-il à votre régime alimentaire?

Shaklee naturellement!

Pour une bonne santé et une bonne nutrition.

CHARLESBOURG
Andrée Lachapelle
622-5795

BEAUPORT
Sonya Thibierge
663-4543

CÔTE-DE-BEAUPRÉ
Julia Huot
822-1617

NEUFCHÂTEL
Raymonde Delisle
842-8364

QUÉBEC
Aimée et R. Galvin
527-1955

NOËL ÉLECTRIK!

ÉPARGNEZ
120.00\$

sur l'aspirateur central
le plus vendu
PRIX RÉG.: 819.5

699.00\$
POSE
INCLUDE

• Boyau de 30' avec accessoires de luxe Colco
• Équipement pour trois sorties murales

**boutik
Electrik**

Centre de la balayeuse VENTE SERVICE RÉPARATION

Ancienne-Lorette
1733, Notre-Dame
872-0130

Ste-Foy
3440, Quatre-Bourgeois
Carrefour de la Parade
656-6629

Cherry
1900, 3e Avenue
Place Cherry
832-1827

SILLERY
1400, ave. Marguère
681-5599

OUVERT

Expire le 31 décembre 1987

WHOA!!!

CASQUETTES ANGLAISES (Bombe)
20.95\$

BOTTES ANGLAISES
• Caoutchouc doublé
• Enfants 43.50\$
• Adultes Bottes doublées de Borg 82.50\$

BOTTES TOUT CUIR "Boulet"
169\$

PANTALONS D'ÉQUITATION "Breeches"
Enfants 64.95\$ / 76.50\$
Dames 67.95\$ / 157.50\$
Hommes 110.95\$

**magasin
LATULIPPE**

637, RUE ST-VALLIER OUEST, QUÉBEC - TEL.: 529-0024

Murdochville

L'étape de la relance est arrivée, proclame le ministre Savoie

♦(PC) - Les engagements pris à ce jour pour venir en aide à Murdochville s'élèvent maintenant à \$8 millions, a annoncé, hier, dans un communiqué, le ministre délégué aux Mines et aux Affaires autochtones Raymond Savoie.

M. Savoie et le député de Gaspé André Beaudin se sont rendus, hier, à Murdochville, en compagnie de représentants de l'OPDQ, du ministère de la Main-d'oeuvre et de la Sécurité du revenu et du ministère des Affaires municipales, afin de faire le point sur l'état de la situation depuis l'annonce de la fermeture de Mines Gaspé.

Des sommes de \$2,5 millions pour le comité de mobilité et de \$100 000 pour le comité de reclassement ont été fournies par le ministère de la Main-d'oeuvre et de la Sécurité du revenu, le gouvernement fédéral et Mines Gaspé.

Le ministère des Mines et des Ressources et Gaspé Mines ont proposé un programme d'exploration au montant de \$4,8 millions et le ministère des Affaires municipales versera en 1989 et 1990 près de \$600 000 en peréquation additionnelle.

Il est maintenant important et urgent de passer à l'étape de la relance, a déclaré, hier, M. Savoie à la population locale qui a applaudi cette déclaration. Un comité de relance sera mis en place pour travailler à la recherche d'actions concrètes pour assurer la survie de Murdochville, a ajouté le ministre.●



Michel Hébert et Jean Shields, de la Maison Bellevie.

Saint-Lambert de Lévis Appel au secours de la Maison Bellevie

♦SAINT-LAMBERT - La Maison Bellevie, un centre d'intervention pour alcooliques et toxicomanes, qui est établie à Saint-Lambert de Lévis depuis le 28 octobre 1986, lance un appel au secours. Elle a un besoin urgent de \$25 000; s'il n'est pas comblé d'ici deux ou trois semaines, elle devra fermer ses portes et mettre dehors ses 16 pensionnaires.

par Gilles PÉPIN

Michel Hébert, le coordonnateur de l'activité de ce centre de réhabilitation employant quatre thérapeutes et bénéficiant en outre de la collaboration d'une vingtaine de travailleurs bénévoles, signalait au SOLEIL, hier, que le gros problème, c'est que de nombreux patients n'ont pas le moyen de payer. Il en résulte un déficit accumulé qui excède maintenant \$15 000 et qui fait craindre les fournisseurs.

Dès aujourd'hui, l'organisme bénévole débute une campagne de levée de fonds dans le but de payer les comptes incessamment et, si possible, d'amasser un peu d'argent qui constituera un fonds de roulement. Les solliciteurs seront bien identifiés et remettront aux donateurs des reçus pour fin d'impôt.

Les responsables de la Maison Bellevie n'ont, à toutes fins utiles, qu'un délai de deux semaines pour prendre une décision. « L'affaire est aussi pressante que cela. C'est le moment de voir si la population, les gens d'affaires et les associations de la région veulent nous aider. Il est temps que l'on reconnaisse que les gens qui trouvent chez nous la capacité de réintégrer la société constituent un atout précieux ».

Michel Hébert a un argument de poids, en effet: « En 14 mois d'activité, la Maison Bellevie a secouru 140 personnes (presque autant de femmes que d'hommes), victimes soit de l'alcool, soit de drogues, soit de produits pharmaceutiques. Un séjour à ce centre de réhabilitation dure de quatre à six semaines. 80 pour 100 de ces ex-patients fonctionnent maintenant très bien dans la société ».

Malgré des frais d'administration élevés, les dirigeants de la Maison Bellevie s'étaient contentés, jusqu'à maintenant, de deux subventions de \$10 000 chacune, l'une provenant de la Maison Jean-Lapointe et l'autre de Centraide. « Nous avons fait tout le possible. Pour continuer, il nous faut l'aide du public », a déclaré le coordonnateur Michel Hébert.●

Projet de la « grande place » Le Comité de la côte parle d'irrégularités

♦Le Comité de sauvegarde de la côte d'Abraham a soutenu, hier, que le projet de développement de la « grande place » avait été retardé afin de permettre à la ville de Québec d'apporter des amendements à sa charte municipale, à la suite des irrégularités majeures qui furent commises.

par Marcel COLLARD

Lors d'une conférence de presse, un porte-parole du comité, M. Réjean Lemoine, a même prétendu que le maire Jean Pelletier n'avait pas dit la vérité devant la Commission d'accès à l'information.

M. Lemoine a en effet rappelé que le maire avait prétendu que les étapes prévues dans un protocole d'entente avec la firme torontoise Citicom pour la mise en valeur des terrains réservés pour la « grande place » pouvaient « s'enclencher ». Toujours selon M. Lemoine, M. Pelletier annonçait, quelques semaines plus tard, qu'il avait demandé à la compagnie d'interrompre provisoirement le cheminement du projet.

Pour démontrer les propos contradictoires, M. Lemoine a fait entendre l'enregistrement d'une partie d'un témoignage rendu par le maire devant la Commission d'accès à l'information. Celle-ci tenait alors une audition pour décider si les études de la compagnie pouvaient être divulguées.

D'après la recherche qu'il a effectuée, le Comité de sauvegarde de la côte croit que le projet « pourrait être illégal puisque la ville n'aurait jamais eu les pouvoirs de le réaliser ».

M. Lemoine a affirmé que le conseil ne pouvait homologuer des terrains dans un arrondissement historique pour constituer une réserve foncière. En outre, il a soutenu

que M. Pelletier pouvait avoir négligé de se conformer à certaines lois, parce qu'il faisait peur à certains fonctionnaires du ministère des Affaires culturelles.

M. Lemoine a aussi laissé entendre que la ville reconnaissait

avoir outrepassé les pouvoirs de sa charte et qu'elle tentait maintenant d'obtenir « une absolution rétroactive ». Enfin, il a réitéré son intention de réclamer une enquête publique « sur les gestes qui entachent le dossier de la 'grande place' ».●

Hausse moyenne de 6,3 % du compte de taxes à St-Émile

♦Le compte de taxes des contribuables de Saint-Émile augmentera en moyenne de 6,3 pour 100 en 1988. Le maire Renaud Auclair a expliqué, lundi, que le taux de la taxe foncière passait de \$1.521 à \$1.562 des \$100 d'évaluation et que la taxe pour les égouts serait haussée à \$50, elle était à \$30 l'an dernier.

par Yves THERRIEN

Pour une maison dont l'évaluation était de \$50 738 en 1987 et de \$52 178 en 1988, le compte de taxes passe de \$997 à \$1 060, soit une augmentation de \$63. La hausse est due aux taxes foncière et d'égout alors que les taxes d'aqueduc et de ramassage des ordures demeurent au même taux, \$110 et \$85 respectivement. Par ailleurs, la taxe d'affaires reste stable à 4 pour 100 de la valeur locative.

Le maire Auclair indique aussi que les prévisions des dépenses augmentent de 10,75 pour 100 passant de \$2 513 941 en 1987 à \$2 784 370,60 en 1988. Il note une hausse de \$270 429 dans plusieurs postes de dépenses, entre autres dans le domaine des salaires (\$33 550 : augmentation de salaire

et création de postes), dans le secteur du transport (\$61 577 : entretien des véhicules et signalisation), dans l'aqueduc et les égouts (\$42 000 : système automatique en cas de panne électrique) et pour les frais de financement (\$21 500). De plus la quote-part à la CUQ, CTCUQ et BAEQM grimpe de \$21 734.

Enfin, il souligne que la faible augmentation du compte de taxes est une performance digne de mention pour une municipalité de banlieue sans parc industriel et que le budget reflète bien les objectifs de saine gestion et d'amélioration des services comme de la qualité de vie des citoyens.●

Mort d'un écolier

♦Un écolier de sept ans a perdu la vie, vers 16h, hier, à Saint-Jean-de-Dieu, dans la circonscription de Rivière-du-Loup. La SQ précise que Stéphane Caron traversait la route 293 lorsqu'il a été heurté par une auto qui l'a tué presque sur le coup. Le garçonnet était descendu depuis quelques minutes de l'autobus qui l'avait ramené de l'école. Il marchait le long de la route et, soudainement, il se serait élané à travers la chaussée.●

VENTE DE BLANC

UNE FOULE D'IDÉES CADEAUX ET DE SPÉCIAUX À NOTRE NOUVELLE BOUTIQUE MULTI DÉCOR AU 3e

D R A P S



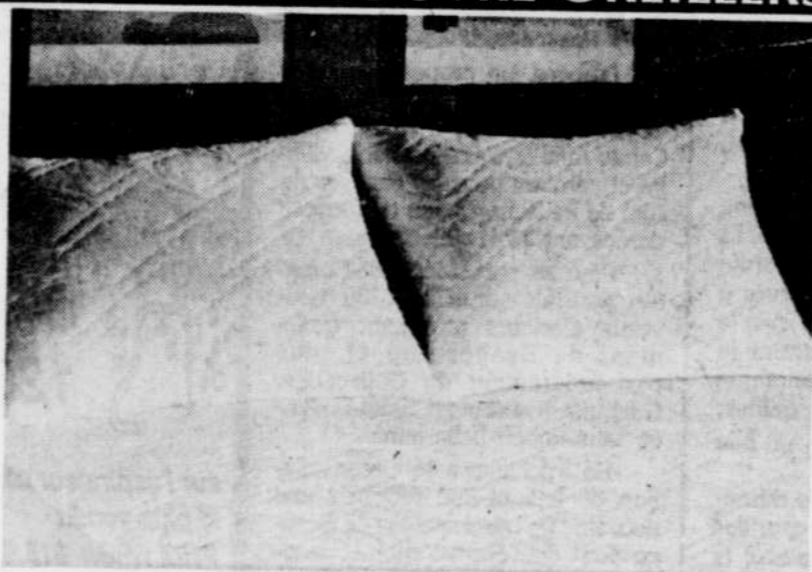
ENSEMBLES DE DRAPS DE MARQUE SPRING-MAID

50%

Superbe qualité, entretien facile. Fine percale. Modèles variés comprenant taie, drap plat et contour.

Simple rég.: 60\$ Spécial 30\$
Double rég.: 70\$ Spécial 35\$
Reine rég.: 100\$ Spécial 50\$
Roi rég.: 120\$ Spécial 60\$

HOUSES et COUVRE-OREILLERS



HOUSES DE MATELAS PIQUÉES

Simple rég.: 30\$ Spécial 22\$
Double rég.: 35\$ Spécial 29\$
Reine rég.: 45\$ Spécial 35\$

PROTECTEURS À OREILLERS

Régulier 11\$ Spécial 8\$50\$
Reine 12\$ Spécial 9\$

S E R V I E T T E S



SERVIETTES DE BAIN
de ratine bouclée, 100% coton. Choix de beaux coloris moda. Rég. 14\$ Spécial 10\$ chaque

DÉBARBOUILLETES DE RATINE
100% coton. Spécial 70¢ chaque

SERVIETTES À MAIN
Rayées au fini coton. Spécial 1\$25

LINGES À VAISSELLE
100% coton. Spécial 50¢ chaque

LINGES DE TABLE
100% coton, texture gaufrée. Spécial 40¢ Chaque

S E R V I E T T E S

50% Sur une sélection de serviettes de bain, à main, et débarbouillettes

A C C E S S O I R E S

50% Sur une sélection d'accessoires de chambre de bains. Vaste choix.

N A P P E S

100% coton à texture gaufrée.
52X52. Rég.: 7,25\$ 5\$
52X70. Rég.: 10\$ 7\$50
60X84. Rég.: 12,50\$ 10\$
60 rond. Rég. 10\$ 7\$50

D O U I L L E T T E S

SÉLECTION DE DOUILLETES
Beaux choix de motifs fleuris ou rayés.
Simple rég.: 60\$ Spécial 35\$
Double rég.: 70\$ Spécial 40\$
Reine rég.: 80\$ Spécial 45\$
Roi rég.: 90\$ Spécial 50\$

R I D E A U X d e D E N T E L L E

SÉLECTION DE RIDEAUX DE DENTELLE
Très belle sélection de style Barbados. Ivoire. Plusieurs grandeurs disponibles.
Rég.: 28\$ Spécial 10\$

Chrysler
JUSQU'AU 24 DÉCEMBRE
56 000\$ EN PRIX
2 VOITURES CHRYSLER 88 valeur totale 23 000\$
8 FOURRURES LALIBERTÉ valeur totale 21 000\$
2 PELUSSES BERNARDO valeur totale 2 400\$
1 BON D'ACHAT LALIBERTÉ valeur 1 100\$
17 BONS D'ACHAT DE 500\$ valeur totale 8 500\$
coupon avec chaque achat

laliberté Multi-décor

MAIL CENTRE-VILLE, QUÉBEC, 525-4841

Prix en vigueur jusqu'à épuisement des quantités.

O U V E R T T O U S L E S S O I R S J U S Q U ' A U 2 3 D É C E M B R E M Ê M E L E S A M E D I

LA PAGE ÉDITORIALE LE SOLEIL

Président du conseil et Éditeur:
JACQUES-G. FRANCOEUR
Éditeur adjoint et rédacteur en chef par intérim:
GILBERT ATHOT

Président et directeur général:
PAUL-A. AUDET
Directeur de l'information:
GILBERT ATHOT

Vice-président et trésorier:
CHARLES-A. POULIN
Directeur de l'édition:
JACQUES DUMAIS

Coquille de réforme scolaire

Les Québécois devront se prononcer, l'an prochain, sur une réforme des structures scolaires consignée dans un projet de loi de 579 articles sans savoir si, quand et comment certaines de ses composantes essentielles seront appliquées.



par
**Raymond
GIROUX**

Car le problème le plus criant depuis des années touche la restructuration des commissions scolaires religieuses en de nouvelles entités distinctes basées sur la langue. Le gouvernement péquiste précédent s'est déjà heurté aux décisions des tribunaux dans sa volonté d'adapter les structures aux réalités nouvelles. Les libéraux, plus prudents, ont décidé de demander l'aval des juges avant de concrétiser leur projet.

La constitution de 1867 protège clairement les droits des catholiques et des protestants de Montréal et de Québec. Les querelles sur le territoire précis couvert par ce drap moyenâgeux relèvent de la plus haute casuistique, comme l'a appris à ses dépens le gouvernement antérieur par son échec judiciaire avec la Loi 3 sur l'enseignement primaire et secondaire public.

La nouvelle initiative proposée par le ministre de l'Éducation, M. Claude Ryan, par son projet de loi 107 sur l'instruction publique, s'inscrit dans les grandes lignes des efforts précédents et sur lesquels la majorité des Québécois fait consensus.

Le blocage d'arrière-garde de certains milieux anglo-protestants de Montréal et des intérêts en place dans les commissions scolaires mises en péril par les projets gouvernementaux s'appuie toutefois sur la réalité constitutionnelle. Le changement nécessaire, selon l'expression même du ministre, doit franchir des obstacles insurmontables à court terme.

•••

Qu'il ait décidé de soumettre son projet aux tribunaux avant d'en décréter l'application évitera bien des débats futiles. Mais déjà le Québec s'assure un délai de deux ou trois ans au minimum après l'adoption de la loi prévue pour la fin de 1988. Un simple coup d'oeil au calendrier politique nous renvoie au second mandat libéral.

Or, rien n'indique qu'à court terme, le gouvernement puisse faire quoi que ce soit pour provoquer un amendement à la constitution canadienne. Les accords du Lac Meech laissent trois belles années de réflexion aux provinces, et il semble possible que le Nouveau-Brunswick, entre autres, s'amuse à étirer le plaisir le plus longtemps possible.

D'ici ce temps, un John Turner aura normalement succédé à Brian Mulroney, avec dans sa besace une contre-réforme constitutionnelle qu'il sera tenter d'échanger à un Québec désireux d'éliminer ses territoires scolaires protégés.

Dans les faits, tout cela signifie que la réforme présentée hier aura le statut d'une coquille vide. Les francophones et allophones non catholiques de Montréal, attirés par un secteur protestant plus ouvert et plus tolérant, continueront de vivre sous la coupe d'une culture anglophone et assimilatrice.

Le groupe cible premier de la réforme, finalement, celui sur qui repose une bonne partie de l'avenir d'une francophonie québécoise en remplacement d'une revanche des berceaux bel et bien disparue, continuera de s'instruire hors de la culture majoritaire.

Le ministre de l'Éducation prévoit des sièges réservés pour des commissaires représentant les minorités: l'intention est louable, mais la solution hautement anti-démocratique.

Tout autant, par exemple, que l'idée d'inclure parmi les commissaires un représentant des parents. La proposition surprend, car M. Ryan lui-même s'était prononcé, il y a quatre ans, contre la composition mixte des conseils des commissaires, lors du débat sur le projet de loi 3. On ne peut traiter sur un même pied des personnes élues par la population et d'autres choisies par un corps constitutif limité.

La recherche du difficile équilibre entre le rôle des parents et celui des gestionnaires soulèvera encore bien des discussions. Québec propose d'adopter un comité d'école consultatif à un conseil d'orientation tout aussi consultatif dans la réalité.

Le bien-fondé de ce dédoublement échappe à l'entendement. Un seul comité-conseil suffit, si on lui enlève l'obligation nouvelle de faire approuver son budget par la commission scolaire. Car cette stipulation équivaut à une mise en tutelle des parents par des élus en général happés par la technocratie scolaire.

Les parents ne veulent pas diriger l'école à la place du directeur et des enseignants. Ils désirent un lieu pour se faire entendre en toute liberté.

LES VARIÉTÉS
EPP ET SIDDON
SONT-ELLES
DANGEREUSES
POUR LA SANTÉ?



VOTRE OPINION

L'heure juste du SOLEIL...

Les lecteurs du SOLEIL suivent depuis quelque temps les reportages de votre journaliste André Roy sur la clinique Evers. Selon toute évidence, des espoirs émouvants sont suscités chez des gens gravement malades et chez leurs proches.

On prend conscience ici des limites médicales de la science, et tous acceptent bien, avec le médecin traitant de Steeve, un moment de répit, de «rêve», dans la réalité angoissante d'une mort prochaine.

Mais qu'en est-il d'un cancer curable, qui compromettrait ses chances de guérison en retardant sa meilleure option thérapeutique? Les textes de Mme Roy me portent à croire qu'elle peut influencer cette catégorie de malades.

Le journalisme d'enquête doit donner «l'heure juste», ici plus qu'ailleurs, à cause des lourdes conséquences du propos. Les reportages du SOLEIL, dans leur expertise, leur objectivité et leur profondeur, ne m'apparaissent pas à la mesure de l'intense visibilité que semble mériter, à vos yeux, la clinique Evers.

Rien ne montre, dans les textes d'André Roy, que la clinique Evers dispose de thérapies anti-cancéreuses efficaces, non disponibles à Québec. Pire, la clinique Evers opère sous la direction d'un médecin radié de sa profession, et rien n'assure qu'elle applique au mieux les thérapies anti-cancéreuses efficaces, disponibles à Québec.

Le directeur du Centre de recherche en cancérologie de l'université Laval à l'Hôtel-Dieu de Québec...

Luc Bélanger, m.d.
Québec

Je peux assurer le Dr. Bélanger et nos lecteurs que LE SOLEIL prendra tous les moyens afin de donner l'heure juste sur la clinique du Dr Evers. D'ailleurs, une seconde entrevue est déjà prévue avec le médecin traitant de Steeve Côté. D'autres moyens sont aussi envisagés pour aller encore plus au fond des choses.

L'Éditeur adjoint et le rédacteur en chef par intérim...

Gilbert ATHOT

La SPA pense à ses poches

La Société protectrice des animaux, sise au 1130 avenue Galilée, réclame la somme de \$5 pour ceux qui trouvent un animal et vont le porter.

Sous des aspects bienveillants, ce comportement constitue, à mon avis, une atteinte et une atrocité sans pareille faite aux animaux. Trouvant un chat de gouttière, vous allez le porter à la SPA et vous devez payer \$5.

Le chat va rester dehors et souffrir parce que la SPA pense d'abord à ses poches. Cela est inadmissible et révoltant.

Je demande qu'on change cette politique dans les plus brefs délais.

Yves Berrouard,
avocat
Les Saules

Pardon à Nez Rouge!

Il y a des jours où l'on devient irascible, impatient... Tristement, ce fut mon cas suite à certaines paroles de M. André Arthur, animateur à CHRC.

Si ce dernier a le droit à ses opinions et à sa façon d'intervenir dans le cadre de ses émissions... je ne me reconnais pas, par contre, le droit de céder à des paroles malveillantes, face à une organisation comme Nez Rouge.

Je tiens donc à lever toutes les ambiguïtés que j'ai pu semer dans l'opinion publique, face à Nez Rouge. Je demande humblement pardon à cette initiative qui a toute mon estime et mon admiration.

Si j'ai pu offenser le porte-parole de Nez Rouge, M. André Arthur, je lui demande aussi de bien vouloir m'excuser.

En terminant, je tiens à mentionner qu'aucune pression fut mise sur moi pour que je fasse cette mise au point. C'est uniquement le fruit de ma prière qui m'a conduit à reconnaître mes torts.

Le directeur de la Cité du Père...

Pierre Lacroix
Québec

BLOC-NOTES Par la porte arrière

Le chat est sorti du sac. Le centre d'affaires «Les Galeries de la Capitale» construisait un centre récréatif supposé pour attirer une nouvelle clientèle locale et touristique. On vise plutôt à contourner la loi sur les heures d'affaires des commerces.

La direction de l'entreprise s'adressera au ministère de l'Industrie et du Commerce du Québec pour obtenir l'autorisation d'ouvrir les portes du centre, le dimanche, dès le printemps prochain. Le directeur général allègue que le ministre peut autoriser l'ouverture des commerces le dimanche, ou en dehors des heures d'affaires, lorsque les établissements sont situés dans une région touristique ou s'il se produit un événement spécial comme un festival, une foire, un salon ou une exposition. Le centre récréatif contiendrait ces ingrédients, selon lui.

Il est bien clair que le législateur faisait allusion à des événements ponctuels, et non permanents, quand il a confectionné la liste des manifestations susceptibles d'autoriser une dérogation à la loi. Le ministre devra donc dire non, même si la requête qu'on lui présentera en premier lieu ne concernera que l'agrandissement pour loger le parc récréatif. On y trouvera la même mixité que dans le reste du centre et c'est tout le complexe qu'on veut déverrouiller.

En effet, les autorités du centre d'affaires ont pris cette décision en consultation avec leurs partenaires de La Baie et d'Eaton, logés dans l'aile actuelle; pourtant, les petits commerçants ont aussi leur mot à dire, à moins qu'on veuille les forcer à se tenir derrière leurs comptoirs sous peine d'amende, le dimanche, comme cela s'est produit aux Galeries Orford, de Magog, l'été dernier. Leurs concurrents de Lebourgneuf n'étaient pas tous heureux non plus quand un des grands magasins de ce centre contrevient à la loi du dimanche.

Les consommateurs et les marchands souhaitent une révision du règlement. Toute entreprise peut faire des pressions en ce sens. Mais, entre-temps, il faut se souvenir que la Cour supérieure a statué que cette législation est constitutionnelle et ne contrevient pas aux dispositions de la Charte canadienne des droits et libertés de la personne au chapitre des croyances religieuses.

Le ministre de l'Industrie et du Commerce a mandaté un comité de députés, la semaine dernière, pour étudier la question des heures d'ouverture des commerces. Il devra présenter des recommandations précises en tenant compte de leur impact économique et soumettre un échéancier détaillé, après six mois de consultation générale. D'ici là, cette loi, même insatisfaisante, doit être respectée.

Vianney DUCHESNE

SUR LA COLLINE PARLEMENTAIRE

Quand Gérald Godin veut corriger l'Histoire...

par
**J-Jacques
SAMSON**



Gérald Godin, notre député-poète, rêve maintenant de faire annuler le référendum. Rien de moins. Effacer en quelque sorte de notre histoire cette tache, en raison de vices de procédure.

C'est ce qu'il m'indiquait, hier matin.

Son raisonnement est simple. Si un député élu a outrepassé les règles quant aux dépenses électorales, son élection peut être annulée. Pourquoi n'en serait-il pas de même pour le référendum, si l'une des parties n'a pas respecté les normes de dépenses établies et votées par l'Assemblée nationale.

M. Godin a obtenu d'Ottawa, sept ans après le référendum, des documents qui démontrent que le Canadian

Unity Information Office a octroyé pour \$17,5 millions de contrats pour de la propagande en 1980 à des agences de publicité. Les camps du OUI et du NON avaient le droit de dépenser chacun \$2,122,257, en vertu de la loi, soit \$0.50 par électeur.

Dans un premier temps, M. Godin veut presser le ministre de la Justice de faire enquête. Il n'a pu établir encore que ces \$17 millions en question ont entièrement été dépensés en propagande au Québec et le député de Mercier ne sait encore trop quel type de procédures judiciaires pourraient être entreprises.

Gérald Godin peut avoir l'air un peu farfelu avec cette salade. D'autres que lui ne se seraient pas ainsi lancés sur la place publique par crainte du ridicule.

Son initiative d'obtenir d'Ottawa ces données mérite toutefois d'être félicitée. L'ancien journaliste sert une leçon à la presse qui aurait dû s'entêter pour faire divulguer ces informations.

D'abord parce qu'un principe fondamental est en cause, celui du droit des Québécois à l'autodétermination, c'est-

à-dire de décider eux-mêmes, entre eux, de leur avenir. C'est ce droit qui a été exercé en 1980, lors du référendum.

Pour ce faire, les membres de l'Assemblée nationale, démocratiquement élus par la population, ont convenu de règles. Ils ont voté une loi exigeant la formation de deux comités parapluies, le OUI et le NON, et ils ont fixé des règles pour les dépenses électorales. En somme, ils ont établi les règlements avant la partie, pour faire une comparaison avec le monde du sport.

Autant les dirigeants du NON que du OUI au Québec acceptaient ces règles et étaient prêts à s'y soumettre.

Le gouvernement Trudeau à Ottawa s'est placé au-dessus de cette loi québécoise et s'est jeté dans la lutte, sans manières, avec toute la force que procurent \$17 millions pour des messages publicitaires afin de conditionner le vote. On savait déjà qu'il avait violé la loi électorale en vigueur mais on ignorait jusque là dans quelle proportion.

Le président du Comité du NON, en 1980, M. Claude Ryan, certifiait, hier,

qu'il ignorait lui aussi l'importance des fonds fédéraux injectés dans «sa» campagne. Mais il n'est pas très fier de ce qui s'est passé. «Je sais que pendant la campagne, glisse-t-il, il y avait des activités de propagande qui m'apparaissent excessives. Nous faisons une campagne très propre au Québec, une campagne substantielle et nous étions convaincus qu'elle pouvait se faire à ce niveau-là. J'ai toujours été contre l'information gouvernementale à caractère biaisé.»

M. Ryan ne cache d'ailleurs pas qu'il a fait part de son mécontentement à ses partenaires fédéraux, en 1980.

Cette entorse aux règles régissant la tenue du référendum a été beaucoup trop rapidement oubliée... et pardonnée aux membres du gouvernement fédéral. Il est bon qu'elle rebondisse.

Un autre ministre libéral, M. Richard French, ministre des Communications, qui a dénoncé à des multiples reprises l'utilisation des fonds publics pour des fins de propagande, disait de son côté trouver «écœurante» cette opération. On n'a pas le droit, moralement, d'utili-

ser des fonds publics pour influencer le choix des gens sur des questions qui divisent la population, qu'il s'agisse du droit à l'avortement ou de la souveraineté, explique le ministre.

(Les péquistes sont loin d'être sans péchés, à cet égard. En 1979-80, tous les slogans publicitaires des ministères avaient une portée subliminale et moussaient les sentiments d'appartenance et de fierté des Québécois pour les faire pencher pour le OUI!)

Les démarches de M. Godin ont aussi leur importance pour l'Histoire. Quand on interprétera le résultat de 60-40 pour 100 pour le NON, le rôle joué par Ottawa devra être pris en considération.

Enfin, M. Godin, en étalant ces données, mettra un peu de baume sur le cœur des souverainistes, fervents de «victoires morales.»

L'important était d'obtenir ces informations et de les publier. Pour ce qui est des procédures judiciaires et tout le reste, la page est tournée pour les Québécois d'une part et ce serait un gaspillage d'énergies.

LES DOSSIERS



L'entente sur le libre-échange ne fait pas que des heureux.

Libre-échange

Des consommateurs plutôt malmenés

Contre la promesse d'une poignée de dollars, sommes-nous prêts à vivre dans l'ombre du géant américain? Patrice Vézina, coordonnateur de la Coalition québécoise d'opposition au libre-échange (CEQ, CSN, FTQ et UPA), nous livre son opinion sur l'accord Mulroney-Reagan.

OPINION

Malgré les discours enthousiastes des tenants du libre-échange, il n'est pas de tout certain qu'un accord commercial avec les États-Unis se traduira par une baisse significative des prix à la consommation et une augmentation du pouvoir d'achat; les consommateurs et consommateurs ont par ailleurs raison de craindre qu'une vive concurrence américaine ne provoque de nombreux reculs au niveau de la réglementation sur la qualité des produits, de la législation protégeant leurs droits, de l'accès au marché du travail et du maintien des programmes sociaux canadiens et québécois.

par Patrice VEZINA

Depuis le début de l'offensive pour vendre le libre-échange à la population, les porte-parole fédéraux se sont lancés dans une surenchère promettant aux contribuables des économies qui n'ont rien à voir avec la réalité ni avec les choix, les habitudes et les moyens du Canadien ordinaire. Ex.: «La libéralisation du commerce... fera économiser \$8,000 à ceux qui achèteront une maison». (Joe Clark, La Presse, 21 novembre 1987).

Les prix vont-ils baisser...

Au simple chapitre des prix à la consommation, il y a de fortes chances que les citoyennes et citoyens du Canada ne trouvent pas beaucoup d'avantages dans le libre-échange.

La perspective de se procurer à volonté des biens qui se vendent moins cher à Plattsburg, Old Orchard ou ailleurs outre-frontière peut sembler alléchante, mais la réalité sera toute autre. Les postes frontières et les douanes vont demeurer bien en place et, de l'aveu même des autorités canadiennes, les touristes seront encore limités dans leurs achats aux exemptions actuelles. Sans compter que la faiblesse du dollar canadien rend de moins en moins rentable le magasinage chez nos voisins du Sud. De ce côté donc, les «aubaines» sont exclues.

Sur le marché domestique, la population canadienne consommait en 1986 pour environ \$300 milliards de biens et services; de ce montant, \$15 milliards étaient consacrés à l'achat de marchandises provenant des États-Unis sur lesquelles le gouvernement canadien percevait \$2,1 milliards en tarifs douaniers. Une disparition de ces frais de douane à la suite d'une entente bilatérale représenterait pour la population active du Canada une économie per capita de \$60, soit \$6 par année, l'abolition des tarifs s'étalant sur dix ans.

Ces chiffres proviennent d'une étude effectuée pour le compte de la Fédération nationale des associations de consommateurs du Québec (FNACQ). Selon d'autres données produites par le chercheur de l'ACEF de Québec, Pierre Racicot, la baisse des prix à la consommation due à une diminution graduelle sur une décennie des barrières tarifaires représenterait une économie de \$32 par année pour les ménages vivant au seuil de la pauvreté et de \$38 pour les familles à revenu moyen. Ce n'est pas le Pérou!

...ou augmenter?

Rien ne prouve, au demeurant, que le libre-échange ferait nécessairement baisser les prix. La concurrence (allant jusqu'au dumping) peut entraîner à court terme une certaine baisse, mais conduire à plus long terme à des monopoles, défiant toute concurrence. Ainsi, malgré les promesses de gains pour les acheteurs, la levée en 1985 d'une partie des quotas limitant les importations dans l'industrie de la chaussure a produit, selon Statistiques Canada, des hausses de prix de 8 à 24 pour 100. «De plus, ajoute l'étude du chercheur de la FNACQ, l'industrie canadienne a subi une perte de 1,400 emplois. Résultats: les consommateurs ont perdu sur deux tableaux: les prix et le pouvoir d'achat.»

Déjà des mauvaises nouvelles: «Le câble et les magazines coûteront plus cher» (La Presse, 8 octobre 1987). «L'accord de libre-échange fera grimper le prix du gaz naturel pour les consommateurs cana-

diens particuliers autant qu'industriels» (La Presse, 3 novembre 1987). «L'entente pourrait hausser les coûts du service téléphonique résidentiel» (Toronto Star, 15 octobre 1987). Selon un communiqué de presse de la FNACQ, en date du 19 novembre, la facture pour l'électricité au Québec s'accroîtra de 15 à 20 pour 100 à cause des provisions de l'entente Canada-USA.

L'Association coopérative d'économie familiale de Québec rappelait récemment, à propos de nouvelles importations découlant du libre-échange dans le secteur de l'agriculture, qu'il importe de surveiller non seulement les prix, mais le rapport qualité-prix. (LE SOLEIL, 28 novembre 1987). Selon l'ACEF de Québec, le nouveau traité risque d'accélérer la détérioration du secteur agro-alimentaire québécois, ce qui entraînerait plusieurs effets négatifs, y compris sur la consommation.

Le pire reste à venir

L'intérêt du consommateur ou de la consommatrice ne se limite pas au prix du panier de provisions. Dans la vie quotidienne, cette personne achète des produits et services pour satisfaire ses besoins, voit à la défense de ses droits, se préoccupe de l'ensemble des conditions de vie (comme l'environnement, le bien-être de la population) et souvent se retrouve sur le marché du travail où se détermine en bonne partie son pouvoir d'achat lui permettant d'assumer ses responsabilités individuelles, familiales, collectives et sociales.

On comprend facilement les réticences du monde de la consommation et du travail au projet canado-américain à l'égard de l'entrée massive de produits «Made in USA», et les appréhensions en ce qui concerne l'intention ouvertement déclarée dans le texte de l'accord Mulroney-Reagan d'harmoniser nos lois commerciales respectives. Le scénario actuel du libre-échange nous conduit nécessairement à une réduction des normes canadiennes de qualité, à l'effritement des lois de protection des consommateurs, à des temps difficiles pour les associations qui les représentent, tout ceci dans l'esprit de la déréglementation américaine qui laisse place aux lois du marché, c'est-à-dire à la loi du plus fort.

Vivre dans l'ombre du géant américain

En échange d'une prospérité plus ou moins certaine (et au profit de qui?), la libéralisation des relations commerciales Canada-USA risque de coûter cher sur le plan social à madame et monsieur Tout-le-monde de ce côté-ci du 45^e parallèle. Différentes mesures sociales canadiennes et québécoises seront vite considérées comme des barrières non tarifaires ou des irritants qui doivent disparaître pour garantir une concurrence libre aux hommes d'affaires tant canadiens qu'américains.

Qu'auront gagné consommateurs et consommatrices, travailleurs et travailleuses quand, pour répondre aux lois du marché, seront sabrés le salaire minimum, les prestations de santé-sécurité, les services publics, les droits syndicaux, les subventions au développement régional et autres acquis qui (malgré leurs lacunes) distinguent notre mode de vie du pays en déclin de l'Oncle Sam?

Et qui absorbera les coûts (économiques et sociaux) des nombreux chambardements prévus avec l'implantation du libre-échange: fermetures d'usines et de villes mono-industrielles, relocalisation, recyclage de la main-d'œuvre? «En dernier lieu, et de façon plus accentuée, ce sera aux individus de porter le fardeau du changement» disait à ce propos le rapport McDonald (tome 1, page xiii).

En choisissant une plus grande dépendance envers les États-Unis plutôt qu'en se tournant vers des échanges multilatéraux (notamment au sein du GATT), le gouvernement conservateur met en péril nos choix historiques pour une société plus humaine et plus juste et nous entraîne vers une intégration plus poussée du Canada aux États-Unis; contre la promesse d'une poignée de dollars, sommes-nous prêts à vivre dans l'ombre du géant américain?

Asie du Sud

L'Inde joue au gendarme

Insurrection tamoule au Sri Lanka, opposition de masse au Bengla Desh, séparatisme sikh en Inde. Les problèmes s'accumulent en Asie du Sud où l'Inde a pris la relève des grandes puissances à titre de gendarme de la région.

NEW DELHI (AFP) - Les problèmes s'accumulent en Asie du Sud, mais les régimes, s'ils souffrent et craquent comme des bateaux sous la tempête, ont résisté tout au long de 1987.

par Yves de SAINT-JACOB

Le Sri Lanka face à l'insurrection armée tamoule et au terrorisme, le Bengla Desh face à un mouvement de masse de l'opposition légale, l'Inde face au séparatisme sikh, aux affrontements intercommunautaires et à la spirale imprévisible des scandales politico-financiers, tous ces pays ont vu leurs gouvernements tenir. Cela malgré aussi des catastrophes naturelles devenues fatalité, qu'il s'agisse des inondations ou de la sécheresse.

Même si, à Dacca, le président du Bengla Desh, Mohammad Ershad, a de quoi s'inquiéter sur son avenir proche, il a en tout cas depuis longtemps établi un record de longévité politique. Au Népal, sous la férule du roi Birendra, la stabilité n'est pas une nouveauté.

Pour un diplomate en poste dans le sous-continent, «que l'Asie du Sud reste relativement stable, avec un gendarme indien irritant mais au fond rassurant, n'est pas pour déplaire aux grandes puissances qui ont assez à faire dans le Golfe ou le reste de l'Asie».

Le gendarme indien

Ce rôle de gendarme ou de grand frère, l'Inde l'a illustré au Sri Lanka. Le 29 juillet, le premier ministre Rajiv Gandhi et le président Junius Jayewardene ont signé, contre l'avis de beaucoup de leurs conseillers, un accord de paix destiné à régler politiquement le problème de la sécession tamoule.

En août, quelque 10,000 soldats indiens prennent pied à Jaffna et dans les provinces du nord et de l'est. Objectif: faire appliquer une formule d'autonomie interne et en finir avant décembre. Fin décembre, il y a 30,000 militaires indiens qui ont déjà perdu plus de 300 des leurs dans les combats de guérilla avec les Tigres du mouvement LTTE. Ceux-ci n'ont finalement pas accepté d'abandonner le fusil pour l'urne.

Mais l'accord n'est pas mort encore. La question est de savoir qui, du fils d'Indira Gandhi, qui apprend vite, ou du «vieil homme» ruse de Colombo, qui lutte contre le temps, va tirer les marrons du feu. Le président sri-lankais regarde sans doute avec curiosité les troupes indiennes affronter leurs frères de sang tamouls dans les jungles et près des plages de l'ancien paradis touristique. Mais le vieux nationaliste n'a-t-il pas introduit un loup dans la bergerie, qui ne partira pas de sitôt des provinces tamoules et de la grande base navale de Trincomalee?

Risques pour Rajiv

Son volontarisme dans la crise sri-lankaise, malgré ses risques à terme, a sans doute aidé Rajiv Gandhi à remonter la pente face à son opposition intérieure.

Au début de l'été, beaucoup donnaient Rajiv comme politiquement mort. Le scandale des ventes de canons Bofors, avec ses révélations sur les milliards de roupies dormant dans des comptes bancaires suisses, avait eu raison de son image de «monsieur Propre». Son équipe de jeunes conseillers décidés à bousculer les traditions avait mis en rage les barons du Parti du Congrès.

Mais Rajiv Gandhi a contenu l'offensive et repris confiance en lui. Il compte sur sa gestion à long terme: «Nous avons, dit-il, enregistré notre plus fort taux de croissance industrielle avec 8.7 pour 100 cette année. Alors, ça marche».

Au Pendjab, toutes les solutions politiques sont bloquées et plus de 1,000 personnes sont mortes cette année dans la violence engendrée par le séparatisme sikh, malgré l'imposition de l'administration directe de New Delhi. Le terrorisme sikh a frappé plusieurs fois au cœur de la capitale. Mais Rajiv Gandhi semble maintenant opter pour une lutte d'usure.

Les plus sérieux défis viennent peut-être des problèmes sociaux et culturels de l'Inde. En mai, hindous, musulmans et policiers s'affrontent dans des combats de rues sanglants près de New Delhi. Le «communisme» qui déchira l'Inde au moment de la partition n'a pas disparu après 40 ans d'indépendance.

Fondamentalisme

Le 1er septembre, dans le Rajasthan, quatre jeunes de la caste rajput poussent une jeune veuve de 18 ans sur un bûcher. Tous ne condamnent pas dans l'espoir de capitaliser sur le fondamentalisme hindou.

En juillet, c'est la plus grande sécheresse du siècle. Le bétail n'a plus de fourrage, des gens meurent de malnutrition ou d'épidémies. Les petits fermiers ont perdu une récolte et leurs revenus descendent en flèche. Leur comportement électoral pesera dans les prochaines échéances.

Au Bengla Desh, le général Ershad, venu au pouvoir après un coup d'Etat en douceur en 1982, a établi un record de longévité pour son jeune pays. Mais la nouvelle campagne lancée le 10 novembre par l'opposition pour obtenir son départ n'a pas baissé d'intensité. Les grèves répétées ont causé de nouvelles blessures à une économie déjà ravagée par les inondations de l'automne.

Début décembre, M. Ershad a dissout le parlement et annoncé son intention d'organiser d'ici trois mois, conformément à la constitution, des élections législatives. Lâchant du lest, il a ensuite promis une libération prochaine des dirigeants des principales organisations de l'opposition, deux femmes, cheikh Hasina Wajed et la begum Khaleida Zia.

Mais reste à savoir si elles présenteront une alternative de pouvoir crédible et surtout si l'armée, présente en fond de scène, le leur permettra.



Rajiv Gandhi est intervenu fermement dans la crise sri-lankaise.

BBM change ses méthodes de mesure

♦ MONTRÉAL (PC) - La coopérative Sondages BBM a apporté des changements à ses méthodes de mesure des auditoires. Ainsi en télévision, certains réémetteurs en province seront compilés avec le total de leur station mère à Montréal.

par Pierre ROBERGE

Deux antennes réémettrices de Télévision Quatre Saisons, à Québec et Rimouski, et toutes celles de Radio-Québec verront leurs auditeurs s'ajouter au total de ceux de la région métropolitaine.

La modification s'appliquera au principal sondage d'automne (« balayage »), dont les résultats seront publiés mercredi prochain, a précisé hier en conférence de presse Gérard Malo, vice-président de Sondages BBM.

Il s'agit d'appliquer avec logique la notion de « territoire total de diffusion », a-t-il expliqué. Aux deux précédents sondages (« pré-automne »), l'auditoire de Télé-Métropole à Québec, où elle est relayée par le câble, était inclus dans son total.

Même étalon

Sondages BBM a tenu à employer le même étalon de mesure pour toutes les stations mères de Montréal dont le contenu intégral (mêmes réclames au même moment) est retransmis par n'importe quelle technique: réémetteur, câble et même soucoupe à satellite.

Dans la pratique, pour le grand public, cet ajustement n'influencera pas les résultats du 23 décembre dans la région de Montréal. Ces compilations sont toujours distinctes des sondages « réseaux », qui ne détaillent pas l'ensemble des grilles horaires et ne donnent souvent lieu qu'à des palmarès.

Les diffuseurs, qui présentent comme ils l'entendent les données brutes compilées par leur coopérative, vont continuer de fournir les chiffres de la région métropolitaine (marché « Montréal étendu »).

En fait cet ajustement, dit M. Malo, satisfait annonceurs et publicitaires (membres de BBM eux aussi) qui aiment savoir avec le plus de précision possible combien tel temps d'antenne acheté a d'auditeurs potentiels.

Le sondage publié le 23 pro-

vient des cahiers d'écoute crayonnés par les sondés durant trois semaines, du jeudi 5 au mercredi 25 novembre.

Pour la compilation de l'écoute radio, dévoilé ce jeudi, la grève des Postes a forcé Sondages BBM à retarder la troisième semaine retenue; de sorte que les semaines sondées sont celles du 21 au 27 septembre, du 5 au 11 octobre et du 2 au 8 novembre. Normalement, les semaines devaient être choisies entre le 21 septembre et le 25 octobre.

À travers le Québec, 17,369 cahiers d'écoute radio ont été complétés et retournés, soit 49,2 pour 100 de ceux expédiés par BBM. Pour Montréal, les résultats sont tabulés grâce à 3,668 cahiers remplis, pour un taux de retour de 46,8 pour 100, très comparable à celui de 1986.

Audimètre

Les diffuseurs, annonceurs et agences de publicités membres de Sondages BBM auront par ailleurs une décision à prendre d'ici deux mois, à savoir s'il faut aller de l'avant avec l'implantation des audimètres, une entreprise qui coûterait jusqu'à \$7,5 millions.

Installés pour septembre 1988 dans un échantillon de foyers canadiens, ces appareils mesurent à la seconde près le temps d'écoute des chaînes, qu'elles soient captées par antenne ordinaire, câble ou soucoupe.

Les résultats seraient plus précis et recueillis plus vite (entre 2h et 4h du matin) par l'ordinateur central des sondeurs.

Ce sera un audimètre « personnalisé », ajoute Gérard Malo, où chaque personne dans un foyer s'identifie en entrant ou quittant la pièce où se trouve le téléviseur; tel bouton correspond à tel auditeur (âge, sexe, occupation).

Il faudra encore se fier à la présence d'esprit de chaque sondé, dit-il. « Malheureusement, le système ne sera pas entièrement passif. »

Si l'audimètre est implanté au Canada, Sondages BBM (associé dans ce cas à la maison privée A.C. Nielsen) disposera chaque semaine de rapports pour les réseaux (échantillon de 2,065 foyers) ainsi que pour les marchés de Montréal et Toronto (échantillons de 625 foyers chacun).

Daniel Lavoie n'en finit pas de conquérir le coeur des français

♦ Daniel Lavoie est de nouveau à l'honneur en France, avec la mise en nomination de son disque « Vue sur la mer » pour une Victoire de la musique, Catégorie « Meilleur microsillon de la francophonie de l'année ».

Les Victoires de la musique sont en France l'équivalent des Gram-

mys aux États-Unis et des Félix au Québec. En 1985, Lavoie avait remporté ce prix pour « Tension Attention ».

L'auteur-compositeur-interprète s'est rendu particulièrement populaire outre-mer grâce entre autres à des chansons comme « Ils s'aiment » (vendue à plusieurs millions d'exemplaires); « Je voudrais voir New York » (trophée Renouciat pour la chanson francophone de l'année 1987 en Suisse, France, Belgique et Canada); et « La nuit se lève » (présentement sur tous les palmarès français).

C'est le 19 décembre prochain qu'aura lieu la remise des trophées Victoire, au cours d'un gala qui sera diffusé devant plus de 20 millions de téléspectateurs sur Antenne 2. Daniel Lavoie, qui sera à Paris pour l'occasion, reviendra au Québec à temps pour participer au gala anniversaire des 50 ans de l'Union des artistes, qui sera diffusé à la télévision de Radio-Canada, Télé-Métropole, Radio-Québec et Quatre Saisons le dimanche 20 décembre à 20h.

Hier, Lavoie s'est aussi rendu pour la première fois à New York pour interpréter les chansons « Never been to New York » et « Whom do you love », lors d'un spécial-télé rendant hommage à la star Liza Minelli.

MISE AU POINT

Dans la circulaire grand format « C'est Noël chez Sears », en vigueur jusqu'au 19 décembre, insérée dans Le Soleil du 16 décembre, veuillez noter que l'illustration du magnétocassette no 20221, offert à 59,99\$ en page 18 est inexacte. En page 15, l'illustration du pichet 1 litre est inexacte.

Nous nous excusons de ce contretemps.

SEARS

UN JOUR SEULEMENT

VENTE SURPRISE! EATON!

DEMAIN JEUDI
DANS TOUS LES MAGASINS EATON

1/2 PRIX AUBAINES ÉLÉPHANTESQUES

10% à 20% DE RABAIS
ARTICLES CHOISIS DE NOTRE STOCK COURANT

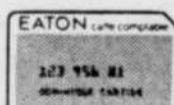
10% à 50% DE RABAIS
SÉLECTION DE MARCHANDISES À SOLDER

Repérez les ballons rouges!

À tous les étages, les ballons rouges survoleront les bas prix. Ayez l'oeil ouvert, ces indicateurs vous réservent des aubaines hors pair.

Achats en personne seulement

Vente Surprise Eaton, demain, jeudi 17 décembre seulement.



Crédit accepté avec la carte Eaton



Les cartes American Express, Visa et MasterCard sont aussi acceptées pour les achats en personne.

EATON

Nous sommes...le grand magasin du Canada

POUR VOUS CHOYER À PRIX ABORDABLE.

Vous pouvez maintenant vous payer le luxe d'un bain tourbillon, sans avoir à dépenser de forte somme! Le "Bain à remous à usage personnel Home Spa" vous permet de transformer votre baignoire en une merveilleuse station thermique, et ce, en quelques minutes. Pas besoin d'aucun outil. Et il est aussi facile à ranger qu'à utiliser. N'attendez pas plus longtemps pour vous offrir, à l'heure du bain, le délassant confort d'un bon bain tourbillon!

122⁸⁸ Après la remise

REGINA

Bain à remous à usage personnel Home Spa



Prix en vigueur du mar. 16 déc. au jeudi 24 déc. 1987.

Bain à remous à usage personnel Home Spa Regina

Notre prix de solde 129,88 ch. Remise par la poste du fabricant 7,00 Prix après la remise 122,88 ch.

Accessoires pour le Home Spa Masseur à eau ou pour le dos ou oreiller pneumatique

Notre prix de solde 22,88 ch. Remise par la poste du fabricant 5,00 Prix après la remise 17,88 ch.

Bonimart
Le magasin EXTRA SPECIAL de votre famille!

STE-FOY
2700, boul. Laurier, Place Laurier
(418) 653-4073

Heures d'ouverture:
Jusqu'au 23 décembre, du lundi au samedi jusqu'à 21h. Le jeudi 24 décembre, tous les magasins fermeront à 18 heures.
STATIONNEMENT GRATUIT

QUÉBEC
550, boul. Charest est, Mall Centre-Ville
(418) 648-1852

LES ARTS ET SPECTACLES

Les comiques à l'assaut de la publicité Quand l'humour s'en mêle

♦ MONTREAL (PC) - Quand le « hockeueur » dingue Claude Meunier fut invité un bon jour à prendre sa douche avec une bouteille de Pepsi à la main, il était certainement loin de se douter que le genre de réclame commerciale qu'il endossait, et surtout sa façon de la rendre, allait ouvrir la porte des agences de publicité aux humoristes québécois.

Les humoristes et imitateurs n'ont jamais été autant en demande par les agences. Bien sûr, il y eut avant lui d'autres petits et grands comiques qui avaient fait reculer les frontières conservatrices des grandes agences de publicité (pensons à Olivier Guimond avec la 50), mais peu d'entre eux avaient réussi à percer la carapace corporative, pensée, calculée et dépersonnalisée des grands seigneurs de la publicité. Ils lavent plus blanc que blanc.

Le talent des comiques, une fois reconnu par le grand public, le devient aussi par les agences de publicité qui ont profité de la popularité de ces artistes pour mousser celle des produits qu'ils « poussent », sans toutefois respecter le sens créateur de l'artiste. « Tiens Jean-Guy, voici ton texte, apprends-le, on tourne le commercial lundi prochain. »

Ça se passait comme ça, ça se passe encore comme ça... mais pas toujours. Les choses commencent à changer.

Le dernier-né de ces artistes à

enzymes javelissantes est André-Philippe Gagnon, qui vend depuis peu sa popularité au fabricant d'automobiles GM.

Depuis trois semaines en français et depuis une semaine en anglais, l'imitateur-personnificateur-physionomiste le plus populaire à l'est du Mississippi endosse les voitures de General Motors et il le fait à sa manière, avec les textes rédigés par son scénariste Stéphane Laporte (qui écrit les textes de tous ses spectacles).

Gagnon a posé ses exigences

L'agence de publicité ne lui dit pas quand il doit tourner pour respecter son contrat d'un an avec eux (renouvelable l'an prochain), ne lui impose pas de textes (mais doit les approuver) et, semble-t-il ne lui fait pas de misère. On reconnaît que l'ancien vendeur de chaussures a assez de talent pour savoir ce qu'il fait. On ne donne tout de même pas 56 spectacles à guichets fermés au Théâtre St-Denis sans en sortir avec un pouvoir de négociation...

En français pour GM, André-Philippe Gagnon se retrouve dans une scène (et dans la même cuisine) du « Déclin de l'empire Américain ». Dans le film, les quatre gars dans la cuisine attendent l'arrivée des filles et parlent d'elles. Dans le commercial, ils attendent l'arrivée... des automobiles et parlent d'elles.

Difficile à croire, mais Gagnon personnifie lui-même les quatre rôles et il est absolument mécon-



Olivier Guimond était l'un des premiers humoristes à ouvrir la brèche publicitaire, avec l'annonce de la 50.

naissable. Le flash passe très vite et si on porte attention, on jurerait assister à la scène originale. Par contre, si on n'a pas vu « Le déclin », le même flash passe dans le beurre.

Pour la publicité en anglais, qui paraît beaucoup plus percutante que la version française, André-Philippe Gagnon se glisse dans la peau de David Bowie et Mick Jagger chantant « Dancing In The Street ». L'effet est saisissant. Les deux réclames publicitaires passent à la vitesse de l'éclair et les images, tournées par le cinéaste Yves Simoneau (le réalisateur des longs métrages « Pouvoir intime » et « Les fous de Bassan »), rendent l'illusion parfaite.

Quand un personnage est adopté sur scène par le public, une agence de publicité veille au grain. André-Philippe Gagnon n'a rien inventé en monnayant ses talents, mais la brèche ouverte par Claude Meunier avec Pepsi lui aura tout de même permis que l'on privilégie des textes qui ne lui sont pas imposés.

La route de la publicité

Juste pour rester sur la route et suivre la circulation, deux humoristes qui roulent leur bosse depuis un bon moment, Yvon Deschamps et Jean-Guy Moreau, ont pris la clé des champs avant Gagnon, sans toutefois parvenir à imposer ou même exiger qu'on utilise leurs textes. Moreau vient de tourner un commercial pour les automobiles Renault avec des textes remis par l'agence de publicité tandis que

Deschamps, épousant pour la première fois une cause qui ne se rattache pas aux oeuvres humanitaires, roule carrosse pour Pontiac avec un texte qui n'est pas le sien.

Humour absurde publicité-choch

Cette nouvelle ouverture d'esprit a mené le groupe Rock et Belles Oreilles dans les boîtes de gommes Chicklets, Jean-Guy Moreau chez Monsieur Muffler et son Jean Drapeau en Renault, Daniel Lemire a vendu son « oncle Georges » par-ci par-là et Michel Beaudry s'est retrouvé avec Mario Tremblay dans les « p'tites annonces » du journal de Montréal. Pierre Labelle apparaît ici et là, Jean Lapointe prend la Banque Royale au sérieux et Serge Turbide commence à tourner un peu plus vite.

Le lait est peut-être franchement meilleur, mais il y a loin de la coupe aux lèvres. Ce n'est pas demain la veille que Normand Brathwaite se retrouvera à vanter à la télé, sauf peut-être à « Samedi de rire », les services préventifs de la police de la CUM... Si jamais ça arrive, on pourra alors dire que l'humour absurde a définitivement envahi la publicité.



André-Philippe Gagnon est le dernier-né des humoristes à prêter ses talents à la publicité.

Début de tournée au Canada Sting sera au Colisée de Québec le 10 février

♦ La venue de Sting au Colisée de Québec a été confirmée pour le 10 février.

Mais, contrairement à ce que pouvait laisser craindre l'immense popularité actuelle de l'ex-leader du groupe The Police, les billets mis en vente demain dans le réseau Billetech ne seront pas, à \$21.50, beaucoup plus coûteux que ceux des autres spectacles rock présentés au même endroit.

À Montréal, pour le spectacle du Forum, le 12 février, les 10 400 meilleurs billets se sont envolés très rapidement malgré un prix fixé à \$24.50.

Après une visite triomphale en Amérique du Sud (la première à Rio de Janeiro du spectacle *Nothing Like The Sun* a été donnée devant 100 000 fans), il s'agira, au Colisée, du tout premier spectacle d'une tournée canadienne amenant la vedette à Ottawa le 11 février et à Toronto, le 15.

LA MEILLEURE COMÉDIE DE LA SAISON!



OVERBOARD
MISÈRE/RICHESSE/AMOUR
Elle possède tout ce qui s'achète. Il a ce qui reste.
Elle n'arrive pas à se rappeler qui elle est. Ni qui il est.
Leur histoire d'amour est un accident en puissance.

VERSION ORIGINALE

DÈS AUJOURD'HUI
13h45, 16h15, 18h45, 21h15
Laissez-passer non valides

POUR LA PÉRIODE DES FÊTES
du cinéma, un merveilleux cadeau de divertissement
Certificats-cadeaux disponibles dans tous les cinémas Famous Players

LE FLIC ÉTAIT PRESQU' PARFAIT
2 DERNIERS JOURS
En sem.: 19h30 et 21h30

LA REVANCHE DE LA TRONCHE
2 DERNIERS JOURS
En sem.: 19h15 et 21h15

NUTS
VERSION ORIGINALE
En sem.: 18h50 et 21h15

PLANES, TRAINS AND AUTOMOBILES
VERSION ORIGINALE
En sem.: 19h00 et 21h00

LA PUBLICITÉ 87, ÇA CHANGE LE MONDE... OU PRESQUE
DE FILMS PUBLICITAIRES
A 21h30 tous les soirs.

Endrillon
PRIX SPÉCIAUX: adultes et étudiants: 3.50\$, enfants et Age d'Or: 2.00\$

Three Men and a Cradle
2 DERNIERS JOURS
VERSION ORIGINALE
En sem.: 19h20 et 21h20

LIAISON FATALE
En sem.: 18h30 et 21h00

LE MEILLEUR FILM DE GUERRE JAMAIS RÉALISÉ.
GLOBE ET MAIL

Un film de Stanley Kubrick FULL METAL JACKET
EN VERSION FRANÇAISE

LES CONCERTS DE NOËL DE L'ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE QUÉBEC

LE MERCREDI, 16 DÉCEMBRE à 20h
Église Saint-Yves de Sainte-Foy
Rue Triquet

LE JEUDI, 17 DÉCEMBRE à 20h
Église Saint-Charles de Limoilou
8^e Avenue

Direction: SIMON STREATFEILD
Narration: PAUL HÉBERT
De la grande musique sous le thème de Noël

CORELLI • MOZART • BACH • VIVALDI • MOREL
OFFENBACH • TCHAIKOVSKI
Prix: 10 \$

Ces concerts sont commandités par: Gaz Métropolitain, Pathonic, Le Soleil, CFFP, M75.

LE CHANT DES SIRÈNES
PATRICIA ROZEMA SHEILA MCCARTHY
PLACE CHAREST

LE MIEL DU DIABLE
CORINNE CLERY BRETT HALSEY BLANCA MARS LACH
PLACE CHAREST

SUPERMAN IV LE FACE À FACE
EN VERSION FRANÇAISE
PLACE CHAREST

UN ZOO LA NUIT
PLACE CHAREST

WINTER ESPACE
LE PARIS CINÉMA LIDO

LA BAMBA
EN VERSION FRANÇAISE
LE PARIS

LE PETIT GRAND
LE PARIS CANARDIÈRE

CLASSES VACANCES
CINÉMA LIDO

LE MEILLEUR FILM DE GUERRE JAMAIS RÉALISÉ.
GLOBE ET MAIL

Un film de Stanley Kubrick FULL METAL JACKET
EN VERSION FRANÇAISE

LE SICIEN
EN VERSION FRANÇAISE
PLACE CHAREST

Dirty Dancing
EN VERSION FRANÇAISE
CINÉMA ST-GEORGES

OÙ ALLER À QUÉBEC

Faire parvenir vos communiqués à: Lise GIGUÈRE, journal LE SOLEIL, C.P. 1547, 390, St-Vallier est, Québec, G1K 7J6. Tél.: 647-3489.

CINÉMA

La classification des films est établie par l'Office des communications sociales. Voici le barème d'appréciation des films qui sont présentement projetés sur les écrans dans les cinémas de Québec et de la Rive-Sud.

Les chiffres referent à la valeur artistique de l'oeuvre: (1) chef-d'oeuvre; (2) remarquable; (3) très bon; (4) bon; (5) moyen; (6) médiocre; (7) minable.

Les appréciations des films sont établies sur les copies présentées dans la province de Québec.

CANARDIÈRE (Galeries Canadière, 651-8575). C'est pas parce qu'on est petit que l'on peut pas être grand (-) 19h20, 21h15. G. Prix d'entrée: \$5.50; \$4.75 14-17 ans; \$3. moins de 14 ans et pour les 65 ans et plus.

CINEPLEX CHAREST (coin du Pont et boul. Charest, 528-9745). Cinéma 1: Full Metal Jacket (2) v.f. 13h10, 16h10, 19h20, 21h45. 14 ans. Cinéma 2: Un zoo la nuit (3) 14h, 16h40, 19h15, 21h35. 14 ans. Cinéma 3: Le miel du diable (1) 13h, 15h, 17h, 19h, 21h10, 18 ans. Cinéma 4: Le sicilien (4) 14h, 17h, 20h. G. Cinéma 5: Le chant des sirènes (4) v.f. I've heard the Mermaids singing) 13h, 15h, 17h, 19h, 21h10. G. Cinéma 6: Man on fire (-) v.f. 12h30, 14h40, 16h45, 19h15, 21h20. 14 ans.

Cinéma 7: Danse lascive (4) (v.f. de Dirty dancing) 12h25, 14h50, 17h10, 19h30, 21h40. G. Cinéma 8: Superman 4 - Le face à face (6) 13h20, 15h20, 17h20, 19h30, 21h35. G. Prix d'entrée: \$6.50; \$5.50 étudiants 14-17 sauf ven. sam. après 18h; \$3. âge d'or et enfants moins de 14 ans. N.B.: Il est possible de se procurer ses billets à l'avance, la journée même de la représentation à laquelle vous désirez assister.

CLAP (2360 Chemin Sainte-Foy, 653-3750) Une flamme dans mon coeur (5) 13h, 19h, 18 ans. La storia (3) 13h. G. Le Beau mariage (3) 15h, 21h15. G. Les yeux noirs (2) 16h, 21h. G. Le Grand chemin (4) 17h. G. Les Ailes du désir (2) 18h30. G. Prix d'entrée: \$4; \$3. pour les 50 ans et plus et les moins de 14 ans. Les films précédés d'un * ont un prix spécial de \$6. les ven. sam. dim. Aussi carte d'abonnement disponible: 10 films pour \$30.

GALERIES DE LA CAPITALE (5401 des Galeries, 628-2455). Salle 1: Le fic était presque parfait (5) (v.f. de Off Beat) 19h30, 21h30. Salle 2: Cendrillon (-) 19h, 20h30. G. * Prix spécial pour film d'enfants: \$3.50 adultes et 14-17 ans; \$3 enfants. Salle 3: Liaison fatale (5) (v.f. de Fatal Attraction) 18h30, 21h, 14 ans. Salle 4: La revanche des tranches (6)

(v.f. de Revenge of the Nerds) 19h15, 21h15. G. Prix d'entrée: \$6; \$5.50 14-17 ans; \$3 enfants et âge d'or avec carte des cinémas Unis.

LIDO (Lévis 837-0234). Salle 1: Inter espace (4) 19h30. Pour l'amour de l'argent (5) 21h35. G. Salle 2: Classe vacances (5) 19h30, 21h20. G.

MIDI-MINUIT (252 rue Saint-Joseph est, 522-2828) James Bande 00sexe no 2 (-) 12h15, 14h50, 17h25, 20h05. Partenaires demandés (-) 13h30, 16h05, 18h45, 21h20.18 ans. Prix d'entrée: \$5.

PARIS (Place d'Youville, 694-0891). Salle 1: C'est pas parce qu'on est petit qu'on peut pas être grand (-) 13h, 15h, 17h, 19h, 21h. G. Salle 2: L'inter espace (4) (v.f. de Innerspace) 14h, 16h30, 19h15, 21h30. G. Salle 3: La bamba (4) 13h15, 15h20, 17h25, 19h30, 21h35. G. Prix d'entrée: \$6; \$5.50 pour les 14-17 ans sauf le ven. sam. après 18h; \$3. âge d'or moins de 14 ans pour chaque salle.

PLACE QUÉBEC (525-4524). Salle 1: Flowers in the Attic (5) 19h20, 21h20. G. Prix d'entrée: \$6; \$5.50 14-17 ans; \$3. enfants et âge d'or avec carte des Cinémas Unis seulement. Salle 2: Nuts (4) v.o.a. 18h50, 21h15. G. Les laissez-passer ne sont pas acceptés. Prix d'entrée: \$6.50; \$6. 14-17 ans; \$3. enfants et âge d'or avec carte des Cinémas Unis seulement.

SAINTE-FOY (Place Sainte-Foy, 656-0592). Salle 1: Three man and a baby (4) 13h, 15h, 17h, 19h05, 21h10. G. Les laissez-passer ne sont pas acceptés. Salle 2: Planes, trains and automobiles (5) 13h30, 15h30, 17h30, 19h30, 21h30. G. Les laissez-passer ne sont pas acceptés. Prix d'entrée: \$6.50; \$6. pour les 14-17 ans; \$3. pour les enfants et âge d'or avec carte des cinémas Unis. Salle 3: Cendrillon (-) 13h, 15h, 17h, 19h, Mar. 13h.

15h, 17h. Prix spécial pour ce film: \$3.50; \$3. pour les moins de 14 ans. La publicité 87, ça change le monde (-) 21h30. Mar. 19h, 21h30. Prix d'entrée: \$6; \$5.50 pour les 14-17 ans; \$3. pour les enfants et âge d'or avec carte des cinémas Unis.

VIDÉOTHÉÂTRE. Bibliothèque Gabrielle-Roy, 350 rue Saint-Joseph est. Rens: (529-0924). Auj. 14h, 19h; Marie Uguay; Prendre la route: facultés affaiblies.

BIBLIOTHÈQUE SUCCURSALE SAINT-ALBERT, 5 rue des Ormes. Rens: (623-7996). Auj. 14h au secteur des adultes: Le pharaon oublié - A la recherche d'Akhenaton.

THÉÂTRE

MÊME SI ON DIT TOUJOURS LA MÊME CHOSE, C'EST PAS TOUJOURS LA MÊME CHOSE, une pièce originale tirée d'un texte d'André Jean présentée par les élèves sortants du Conservatoire d'art dramatique de Québec, sous la direction artistique de Jean Guy. Tous les soirs 20h30. Entrée libre sur présentation d'un laissez-passer disponible au 13 rue Saint-Stanislas, entre 9h et 20h. Rens: 643-9633.

MUSIQUE

ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE QUÉBEC. Concert de Noël sous la direction de Simon Streetfield. En vedette: Marcelle Mallette, Gisèle Van Bockern et Diane Létoirneau, violonistes; Pierre Morin, violoncelliste et Rachel Martel, claveciniste. Au programme: Corelli, Vivaldi, Bach, Mozart et Tchaïkovski. Ce soir 20h à l'église Saint-Yves de Sainte-Foy, rue Triquet. Prix d'entrée: \$10.

LES PETITS CHANTEURS DE LA MAÎTRISE DE QUÉBEC, Auj. 13h. Concert de Noël. Maison Paul Triquet.

SPECTACLE

LUCIEN GOSSELIN. Ce soir 20h. Spectacle composé d'oeuvres semi-classiques et d'airs de Noël. Anglicane, 33 rue Wolfe, Lévis. Prix d'entrée: \$10.

BERNARD CIMON chantera Jacques Prévert. Soirée en chansons présentée dans le cadre de l'exposition «L'univers de Jacques Prévert». Ce soir 20h. Musée du Québec. Prix d'entrée: \$11. incluant le spectacle et la visite de l'exposition.

MICHEL BUJOLD, «Confessions d'un poète défroqué». Ce soir 22h. Pape Georges, 8 rue Cul-de-Sac. Entrée libre.

VERNISSAGE

MUSÉE DU SÉMINAIRE DE QUÉBEC, 9 rue de l'Université, près des Remparts. Ce soir 17h. Vernissage de l'exposition Chouette alors! Les rapaces sont à Québec. Exposition sur les oiseaux de proie du Canada. L'inauguration sera faite en présence de Jean-Marie Poitras, Président de la Société du Musée du Séminaire de Québec et Maurice Piché, Directeur général de la Société du Musée du Séminaire de Québec ainsi que d'un invité d'honneur: Christian Proulx, Président des Ornithologues de Québec. Lors de cette soirée, un don de faucons sera fait par le Service canadien de la faune à la Maison des rapaces du jardin zoologique et une photolithographie de Jean-Luc Grondin sera dévoilée.

RÉUNIONS

La Société de généalogie de Québec. Sujet: Une migration originale: des pêcheurs français à Saint-Roch-des-Aulnais, La-Pocatière et Rivière-Ouelle au milieu du XVIIIe siècle. Invité: Alain Laberge. Ce soir 20h. Salle 3155, pavillon Louis-Jacques Casault, 1210 avenue du Séminaire, Cité universitaire.

Soirée pénitentielle communautaire. Ce soir 19h30. Relais d'Espérance, 617 rue Montmartre. Rens: 522-3301.

Soirée de discussion sur la paix mondiale. Sujet: Ma transition de prêtre catholique à la foi bahá'ie. Invité: Benjamin Onogo du Cameroun, étudiant en sociologie. Ce soir 20h. Centre d'information bahá'í, 75 rue d'Auteuil. Entrée libre. Rens: 682-3793.

Cercle culturel de la Rive-Sud. Rencontre mensuelle, ce soir 16h30 à l'Anglicane, 33 rue Wolfe. Levis. Cocktail, buffet et soirée musicale. Rens: 833-5410 ou 833-0434.

CONFÉRENCE

Association Gnostique Internationale de Recherche Anthropologique (AGIRA). Ce soir 19h30. Sujet: La réincarnation. Au 370 chemin de la Canardière, coin 4e avenue, Limoilou. Rens: 524-8971. Entrée libre.

POUR LES JEUNES

Cinéma gratuit. Bibliothèque Succursale Saint-Albert, 5 rue des Ormes. Rens: (623-7996). Auj. 14h: Les voyages de Tortillard.

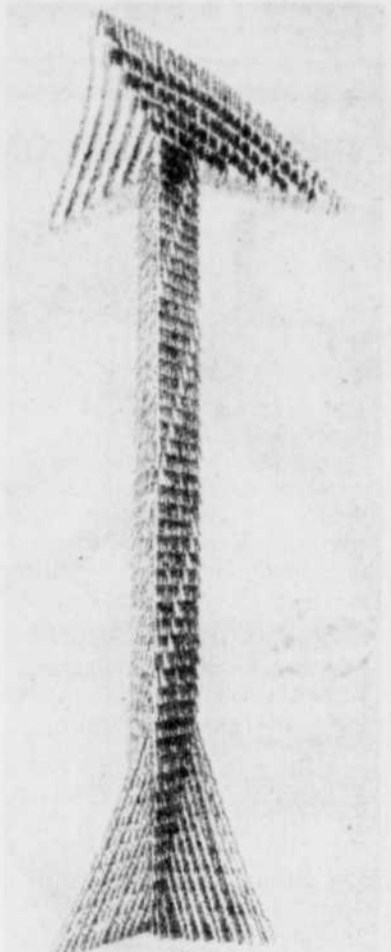
CE SOIR À LA TÉLÉ

LES CHOIX DU SOLEIL par Ghislaine RHEAULT

■ 20h00-R.-C. «L'Héritage» Oh Oh! Philippe Couture arrive à Trois-Pistoles. Il tentera de revoir Albertine (Amulette Garneau) pendant qu'à Montréal, le petit Maxime retrouve en ville sa mère Miriam.

Ce soir deux très beaux films: ■ 21h00-R.-Q. «César et Rosalie» de Claude Sautet. Le grand Yves Montand et la regrettée Romy Schneider.

■ 23h55-R.-C. «La Source» un classique de Ingmar Bergman.



Lisette Lemieux présente «Verticalités» à la galerie du Musée, 24 boul. Champlain. Cette exposition regroupe une vingtaine d'oeuvres explorant la notion de verticalités.

A SURVEILLER

Un brunch pour les femmes de carrière

L'Association des Femmes de carrière du Québec Métropolitain Inc. tiendra un brunch mini-conférence de Noël, dimanche à 11h30 au salon Rose du Château Frontenac. L'inscription se fera à 10h30. Prix d'entrée: \$22; \$10. pour enfants; \$20. pour les membres. Réservation nécessaire à l'avance: 527-4612.

Voyages à Montréal

Le Club Troisième Vague est présentement à constituer des groupes pour assister à des enregistrements d'émissions de télévision à Montréal pour le mois de janvier. Il y aura tout d'abord «De bonne humeur» animée par Michel Louvain, le 11 janvier (\$25); «Les démons du midi» avec Suzanne Lapointe et Gilles Latulippe, le 25 janvier (\$20.) ainsi qu'une journée magasinage, le 4 janvier (\$20.). Les départs se font tous du stationnement Nord de l'Aquarium de Québec. Rens: Denis Desrosiers au 644-5682 ou 643-8483.

Québec en chansons

Il y a quelques temps, CHOI98 relançait «Québec en chansons», une formule qui, au début des années 80, a permis de faire connaître certains artistes. Les artistes intéressés à participer ont jusqu'au 15 janvier pour faire parvenir un démo. La bande devra comporter trois chansons faisant partie du répertoire de l'artiste. Ces dernières

peuvent être des compositions ou des interprétations, mais doivent nécessairement être d'expression française. Le Comité choisira 8 artistes qui profiteront d'une session d'enregistrement au studio de CHOI ou ils enregistreront un démo de qualité professionnelle. Par la suite, quatre d'entre eux seront sélectionnés et pourront enregistrer un 45 tours aux studios P.S.M. et participeront à un spectacle à la salle Albert-Rousseau. Rens: CHOI-FM, 2136 chemin Sainte-Foy, Sainte-Foy. G1V 1R8. Tel: (418) 687-9810.

Vent de Galeme

Afin de préparer la participation des Vendéens d'Amérique du Nord, une première réunion d'information se tiendra dimanche à Longueuil. Rappelons que les familles Albert, Benoit, Bourassa, Brodeur, Daunais, Allaire, Michaud, Drapeau, Daunais, Deschambault, Moreau, Lavigne, Gingras, Girardeau sont originaires de Vendée. Rens: François Albert au 653-8124.

Souper communautaire de Noël

Le Centre International des femmes organise un souper communautaire de Noël, ce soir à 17h30 au COFI de Québec, pour toutes les femmes immigrantes et québécoises. Il y aura distribution de cadeaux, tirage et la participation d'une chorale et de clowns. Chacune apporte un plat de son pays.

	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	00h00
② CABLE 13 CFAP (TOS)	Action, réaction	La maison Deschênes	Comptant content	Cinéma Quatre Saisons: LA PAROLE (dern. de 4) (5)			Bizarre bizarre	Jasmin centre-ville	Grand Journal	Sport Plus	Mission impossible		
③ CABLE 14 WCAX (CBS)	The News		CBS News with Dan Rather	Hollywood Squares	The Oldest Rookie		Candid Camera Christmas Special		The Equalizer		The News	WKRP in Cincinnati	Adderly
④ CABLE 7 CFQM (Pathonic)	Le Monde		Un homme au foyer	Les Canadiens à TVA les Canadiens de Montréal reçoivent les Nordiques de Québec					Hors-jeu (22h10)	Lotto 6/49 Tribune	Les nouvelles TVA	Le monde régional	Mongrain de sel
⑤ CABLE 3 CKMI (Ind.)	The Price is Right		Entertainment Tonight	The Glo Friends save Christmas	The Nature of Things		Street Legal		The National & The Journal (22h22)		Newsline Batma	Three's Company	Candid Camera
⑤ CABLE 15 WPTZ (NBC)	New 5	NBC Nightly News	Family Ties	Cheers	Family Ties	Valerie's Family	A Year in the Life		SL Elsewhere		News 5 Nightside		The Tonight Show
⑩ CABLE 10 CFTM (TM)	Ici Montreal	Charivari	Un homme au foyer	Les Canadiens à TVA les Canadiens de Montréal reçoivent les Nordiques de Québec					Hors-jeu (22h10)	Lotto 6/49 Tribune	Les nouvelles TVA	Ici Montreal Sports	Cinéma: LE POT-DE-VIN (4)
⑪ CABLE 6 CBVT (R.-C.)	Quebec Ce Soir		Star d'un soir		L'héritage		Actuel		Le téléjournal	Le point SIDA	Le supplément les sports	P'tit détour (reprise) (23h20)	Cinéma: LA SOURCE (2)
⑫ CABLE 12 CFCF (CTV)	Pulse		Entertainment Tonight	The Achievers	Highway to Heaven				Funny Thing Happened on the Way to the Olympics		CTV National News	Pulse (23h21)	Cinéma: A KID FOR... (4)
⑮ CABLE 8 CIVQ (R.-Q.)	Passé-Partout	Teleservice	L'indice (19h15)	5 pour 1	Le Magazine		Ciné-cinéma: CESAR ET ROSALIE (3)				L'indice (reprise)	Teleservice (23h15) (reprise)	
⑲ CABLE 17 WQVY (ABC)	Newscenter 22	ABC World News Tonight	Star Trek		A Muppet Family Christmas		Julie Andrews: The Sound of Christmas		A Christmas Memory		Newscenter 22	ABC News Nightline	
⑳ CABLE 16 WCPE (PBS)	3-2-1 Contact	The Nightly Business Report	The MacNeil/Lehrer Newshour		Mark Russell Comedy Special	Sherpa	Moyers: God and Politics		Frontline APARTHEID		The Twilight Zone (CB)	The MacNeil/Lehrer Newshour	
⑳ CABLE 27 TVFQ (TF)	(17h50) La chance aux chansons	Des chiffres et des lettres	Le monde est à vous				Téléfilm: MARGRET VOYAGE		Le Journal (22h05)	(22h35) Radio France internationale			
9 CABLE 9 Videotron	Horizon Québec	Voyages-Vacances	Mission-Sciences	L'interview	Place aux aînés		Accès-scène 87-88				L'informel	En parlant de communication	Esotérisme expérimental

Appréciation des films: (1) chef-d'oeuvre; (2) remarquable; (3) très bon; (4) bon; (5) moyen; (6) médiocre; (7) minable

5 000 000 \$

(Approximatif)

LOTTO

649

TIRAGE

MERCREDI

Ça change pas le monde. Sauf que...



lotto québec

Tirage contesté de la Porsche rouge

Laurent Gagnon va en cour par principe...

« C'est par principe, purement et simplement, que l'homme d'affaires Laurent Gagnon a décidé hier, de porter une accusation d'outrage au tribunal contre la Ré-

par Louise LEMIEUX

gie des loteries et courses du Québec. La Régie a passé outre une injonction de la cour supérieure jeudi dernier en poursuivant le tirage d'une Porsche rouge.

« Malgré l'ordre de la cour supérieure de suspendre le tirage de la Porsche et malgré nos explications, la Régie a décidé de procéder au tirage quand même jeudi dernier. Mon client a décidé de ne pas laisser passer un tel affront. Laurent Gagnon c'est un homme de principe », explique Me Robert L'Espérance, l'avocat de l'homme d'affaires. Aux yeux de l'avocat, Laurent Gagnon a le courage de dé-

noncer une situation inacceptable qui ne lui rapportera rien financièrement.

Le 7 janvier, Me L'Espérance expliquera donc à la cour supérieure comment et en quoi la Régie des loteries l'a outragé. La Régie risque l'amende si le tribunal la trouve coupable.

Une semaine plus tard, soit le 14 janvier, dans une autre procédure, Me L'Espérance démontrera pourquoi la cour supérieure devrait déclarer Laurent Gagnon le seul et unique gagnant de la fameuse Porsche rouge.

Bien sûr Laurent Gagnon n'a pas besoin d'une Porsche pour se déplacer. Il roule déjà en Mercedes. Mais, soutient son avocat, c'est une question de principe pour lui : il l'a gagnée, elle est à lui. « Les gens qui dirigent une grosse entreprise ont leurs principes... Il s'agit quand même d'une bagnole de \$50,000! », confiait hier soir Me L'Espérance. ●



La voilà, la Porsche rouge (16 soupapes, 240 km/h) tant convoitée à Québec. Son gardien est M. Daniel Emond, directeur commercial chez Laval Volkswagen.

...et pour la Porsche qui dort chez Laval Volkswagen

♦ Objet de convoitise d'abord et de ressentiment, ensuite, la dorénavant célèbre « Porsche de Laurent Gagnon » dort toujours du sommeil du juste dans le garage du concessionnaire Laval Volkswagen, 777 ouest, boulevard Charrest, où, incidemment, on peut la voir.

par Louis-Guy LEMIEUX

Cette « légende sur quatre roues », une Porsche 944S rouge d'une valeur de \$55 000, est en bonne compagnie et n'a rien pour se gonfler les soupapes : à sa gauche, dans le garage, on trouve sa grande soeur (une Porsche 928S4) estimée à \$118 000; à sa droite, sa cousine (une Porsche Carrera), qui demande \$80 000 pour faire un tour d'auto.

On sait que les jeux sont faits et que rien ne va plus en ce qui regarde la propriété de la Porsche litigieuse. Vendredi dernier, la Régie des loteries et courses du Québec s'en est remis à la décision ultérieure de la cour supérieure pour régler le litige dans toute cette affaire qui avait pourtant commencé banalement, le 18 septembre dernier, par un concours publicitaire organisé par Excursions A.M.L. et connu sous le nom de « Soirée Porsche ».

Ce soir-là, 998 joueurs, détenant chacun un billet de tirage payé

\$125, s'étaient réunis sur un bateau dans le port de Québec. Le tirage tel que tenu avait donné gagnant M. Laurent Gagnon, homme d'affaires en vue et controversé par ailleurs à Québec. Les autres concurrents, choqués par l'interprétation des règlements du concours, avaient manifesté bruyamment leur désaccord jusqu'à provoquer une mini-émeute sur le fleuve.

Le jeudi 10 décembre, la Régie des loteries et courses bravait une ordonnance de la cour supérieure (requête pour sursis demandée par le procureur de M. Gagnon) et tenait un tirage qui couronnait un nouveau gagnant de la Porsche rouge. Ce deuxième gagnant de la même voiture est M. Michel Bergeron, un autre homme d'affaires bien connu à Québec comme propriétaire du magasin Chez Ti-Frère.

Le lendemain, la régie se tournait de bord très vite et annonçait qu'elle se conformait à la requête pour sursis en n'octroyant pas le prix avant de connaître la décision de la cour supérieure; la Régie des loteries et courses précisait que la fameuse Porsche rouge était toujours « sous saisie ».

La Porsche maudite passera donc le temps des Fêtes bien au chaud dans le garage de Laval Volkswagen. La cause devrait être entendue, au palais de justice de Québec, le 14 janvier. ●

Québec sera l'hôtesse du congrès international de muséologie de 1992

♦ La ville de Québec, joyau du patrimoine mondial, vient d'être choisie par le Conseil international

par Monique DUVAL

des musées de l'Unesco (ICOM) comme lieu de son prochain congrès international de muséologie qui aura lieu en septembre 1992.

Le Centre hospitalier Saint-Joseph de La Malbaie vient de prendre livraison d'un mammographe. Acheté au coût de \$84 000 par la fondation de l'établissement, l'appareil permettra la mise sur pied d'une clinique du sein.

par Denis GAUTHIER

(collaboration spéciale)

Le nouvel équipement évitera à

C'est le maire de Québec, M. Jean Pelletier, qui a annoncé cette nouvelle quelques minutes après avoir reçu ce message à son bureau. Il a été heureux d'en faire part aux nombreuses personnes réunies au Centre d'interprétation de la vie urbaine, à Québec, pour l'inauguration des locaux de la Société histori-

que de Québec, le dévoilement de la plaque de bronze Livermois et l'ouverture de l'exposition Kedl. ICOM est une prestigieuse association qui compte 8 000 membres appartenant à 120 pays. Trois villes avaient posé leur candidature pour le congrès de 1992 : Los Angeles, Barcelone et Québec. Le dernier congrès de l'ICOM s'est tenu à Buenos Aires, en 1986, et celui de 1989 aura lieu à La Haye, en

bien des femmes de l'Est de Charlevoix de se déplacer à Québec pour subir un examen mammographique. Le cancer du sein affecte une femme sur 10 et les médecins de la région estiment qu'ils référeront entre 700 et 750 cas annuellement au centre hospitalier.

En janvier, l'hôpital devrait ouvrir une clinique du sein. En plus du radiologiste, un clinicien et un chirurgien composeront l'équipe. ●

Hollande.

La présentation de la candidature de la ville de Québec a été faite par ICOM Canada, sous la présidence de Mme Nancy Hushion, de Toronto, avec la collaboration de MM. Cyril Simard, de Québec, Claude Gosselin, Pierre Myrand, président du Mouvement international pour une nouvelle muséologie, et Louis Dussault, président des Amis du musée du Québec. ●

CENTRE du RASOIR FINE LAME

3 ans de service
A L'ACHAT D'UN APPAREIL ELECTRIQUE

(ce service n'est pas offert pour les appareils dont les pièces ne sont pas disponibles chez le manufacturier)

ENTRETIEN à VIE
à l'achat d'un RASOIR ELECTRIQUE

90 JOURS D'ESSAI
à l'achat d'un rasoir électrique si vous n'êtes pas satisfait. Remboursement.

A.

BRAUN

B.

BRAUN

E.

BRAUN

F.

BRAUN

A. UK9
ROBOT CULINAIRE
moteur 460 watts, bloc couteau qui mixe, mélange, hache, pétrit, 2 vitesses
3 ans de service inclus
109⁸⁸

B. 3525 Universel
RASOIR ELECTRONIQUE
Système 1-2-3, rechargeable, batteries
Entretien à vie inclus
30 jours d'essai
124⁸⁸

C. GCC3
FER à FRISER
à bobines, à cartouche
27⁸⁸

D. Elegance 3
RASOIR ELECTRIQUE
à cordon, pour dame
Entretien à vie inclus
30 jours d'essai
32⁸⁸

CENTRE du RASOIR FINE LAME

QUÉBEC
Place Fleur de Lys 529-0711
Les Galeries de la Capitale
627-2378

LÉVIS
Les Galeries Chagnon
835-1415

SAINTE-FOY
Place Sainte-foy
653-1710

CHICOUTIMI
Place du Royaume
545-2474

MAINTENANT 32 MAGASINS

CHIK 99 ET LE SOLEIL T'OFFRENT DE GAGNER UN PARTY VIDÉO-DANCE 12-17

À TON ÉCOLE

CHIK 99

LE SOLEIL

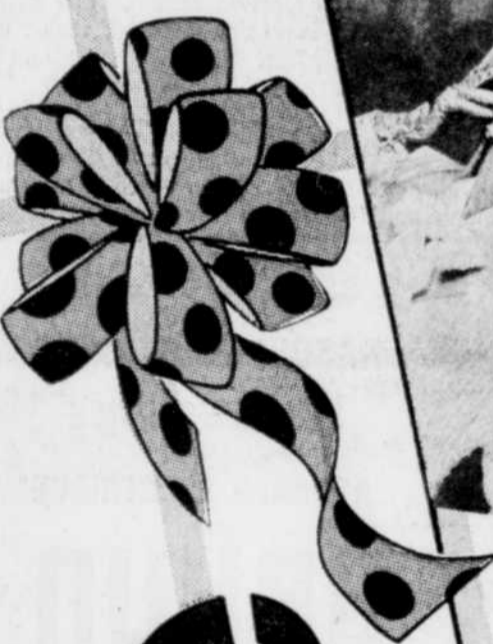
CONCOURS PARTY VIDÉO-DANCE
REMPLETS ET DÉPOSE CE COUPON
SANS ENVELOPPE DANS UN DÉPANNÉUR IRVING
AUCUN FAC-SIMILE ACCEPTÉ

NOM DE TON ÉCOLE: _____

NOM DE TON DIRECTEUR: _____

NO. DE TEL. DE TON ÉCOLE: _____

UN
CAD
DE N



L'Aliberté

MAIL CENTRE-VILLE, QUÉBEC, 525-4841

Nous sommes ouvert tous les soirs jusqu'au 23 décembre, samedi inclus.

DAMES

30% à 50%

- SUR TOUS LES COORDONNÉS D'AUTOMNE incluant vestons, jupes, blouses, pantalons, chandails. Tailles régulières 6 à 20 ans. Tailles petites 2 à 16 ans.
- SUR TOUTES LES ROBES D'AUTOMNE. Sauf nouveautés de printemps et croisière.
- SUR TOUS LES MANTEAUX D'HIVER. Sauf les pelisses et les agneaux retournés.
- SUR DES LIGNES DE PRESTIGE:
 - SIMON CHANG
 - MONDI
 - LYSE SPENARD
 - PASCAL VALMY
 - Grandeurs désassorties

DAMES

25%

- TOUS LES SOULIERS, BOTTES ET BOURSES COORDONNÉS. AU DEUXIÈME PLANCHER.

ACCESSOIRES

30%

- SUR TOUS LES GANTS DOUBLÉS POUR DAMES AU PREMIER PLAN-CHER.
- SUR TOUS LES FOULARDS DE LAINE POUR DAMES AU PREMIER PLAN-CHER.

HOMMES

50%

- SUR UNE BELLE SÉLECTION DE CHANDAILS POUR HOMMES.
- SUR UNE SÉLECTION DE CRAVATES.

MODE PLUS

Pour les fortes tailles, au sous-sol.

30% à 50%*

- SUR TOUTES LES ROBES D'AUTOMNE. Tailles: 14 1/2 à 32.
- SUR TOUS LES VÊTEMENTS SPORT D'AUTOMNE. Tailles 38 à 44.
- SUR TOUS LES MANTEAUX D'AUTOMNE. Tailles: 14 1/2 à 24 1/2.

* Sauf nouveautés de printemps, croisière.

COSMÉTIQUES

15%

SUR TOUS LES PARFUMS ET COSTÉMIQUES.

ENFANTS

30%

- SUR TOUTES LES ROBES POUR FILLETES. TAILLES: 2 à 14 ans.
- SUR TOUS LES PANTALONS EN VELOURS CÔTELÉ POUR GARÇONS ET FILLES.
- SUR UNE SÉLECTION DE VÊTEMENTS D'INTÉRIEUR POUR BÉBÉS DE 12 à 24 MOIS.

BIJOUX

25%

- SUR TOUS LES BIJOUX EN OR.
- SUR UNE SÉLECTION DE BIJOUX MODE.

LINGERIE

30%

- SUR UNE SÉLECTION DE LINGERIE POUR DAMES. POUR GRANDES TAILLES.

HOMMES

50%

SUR UNE SÉLECTION DE BIJOUX EN PIERRES PRÉCIEUSES ET SEMI-PRÉCIEUSES.

MULTI DÉCOR

25%

SUR TOUS LES ARTICLES DE NOËL: DÉCORATIONS, BOULES, NAPPES, NAPPERONS.

HOMMES

30%

- SUR TOUTES LES BOTTES.

HOMMES

33%

- SUR DES MARQUES:
 - BOSTON TRADERS
 - RUFFINI
 - HENRY GRETHEL

HOMMES

30% à 50%

SUR UNE SÉLECTION DE SOULIERS POUR HOMMES.

HOMMES

35%

SUR UNE SÉLECTION DE RIDEAUX DE DENTELLE EN POLYESTER.

HOMMES

50%

- SUR TOUS NOS COUVRE-MATELAS RÉVERSIBLES EN LAINE. Chaud en hiver, frais en été.
- SUR UNE SÉLECTION DE DOUILLETES EN MAGASIN.



DERNIÈRE CHANCE DE PARTICIPER AU FABULEUX CONCOURS LALIBERTÉ/CHRYSLER

30 PRIX TOTALISANT **56 000\$**

- 2 VOITURES CHRYSLER 88 VALEUR TOTALE 23 000 \$
- Une Plymouth Sundance et une Dodge Shadow valeur 11 500 \$ chacune. Taxe de vente et frais d'immatriculation en sus
- 8 FOURRURES LALIBERTÉ VALEUR 21 000 \$ (taxe incluse), dont un vison de 5 450 \$
- 1 PELISSE BERNARDO DAME — VALEUR 1 300 \$
- 1 PELISSE BERNARDO HOMME — VALEUR 1 100 \$
- 1 BON D'ACHAT LALIBERTÉ — VALEUR 1 100 \$
- 17 BONS D'ACHAT DE 500 \$ — TOTALISANT 9 600 \$
- Coupon de participation avec chaque achat

